



Mission Locale Sud – Ile de la Réunion

DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ DU BESOIN DES JEUNES



MAJ avril 2026

LES THEMATIQUES >

- Notre territoire = territoire, démographie, socio-économie,
- Les 7 domaines d'intervention = emploi, formation, orientation, logement, santé (handicap), mobilité, citoyenneté (accès aux droits ; justice ; sports loisirs culture).

LES SOURCES ET REGARDS CROISES >

- Données statistiques nationales / régionales / bassin sud / communes (INSEE, Data Emploi, RPC, ARS, CGSS, ORS, Institut Montaigne, INJEP, IBS, Observatoire de la délinquance, Fondation pour le logement...)
- Chiffres MLS / Imilo (requête BI)
- Regard des administrateurs et professionnels MLS
- Regard des jeunes MLS
- Regard des partenaires MLS : Etat (DEETS), Département, Région, CFA, Agences d'emploi, entreprises, acteurs de la santé, justice.

Le regard peut être apporté via un atelier débat, un questionnaire ou des témoignages, un échange, des données partagées.

POUR QUOI FAIRE ? >

- Connaître son territoire : ses forces, ses faiblesses, ses opportunités,
- Connaître son public jeune : ses attentes, ses besoins,
- Croiser les regards entre jeunes / salariés / administrateurs / partenaires,
- Définir des publics prioritaires,
- Déterminer notre stratégie et plans d'actions en cohérence avec le territoire et les actions mises en œuvre par nos partenaires, dans un projet associatif actualisé,
- Alimenter l'observatoire de la jeunesse et les politiques publiques du territoire.

SOMMAIRE

Introduction :

1. Le territoire d'intervention
2. La démographie
3. Situation économique et sociale
4. L'emploi
5. L'éducation et la formation
6. Le logement
7. La santé
8. Le handicap
9. La justice
10. La mobilité
11. Le Sport Loisirs Culture
12. La citoyenneté
13. Génération Z
14. Les enjeux territoriaux de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Introduction : un diagnostic de territoire partagé, pourquoi et comment ?

Comprendre pour agir : tel est l'objectif de ce diagnostic territorial.

Le Diagnostic de Territoire Partagé (DTP) vise à produire une connaissance fine de la situation des jeunes sur le bassin sud de La Réunion. Quelles sont leurs attentes ? Leurs besoins ? Quelles ressources le territoire met-il à leur disposition et quels manques persistent ?

➡ *« On ne résout que les problèmes qui sont correctement posés »*

Cet outil constitue avant tout un levier d'aide à la décision pour les équipes et la gouvernance de la MLS. Il permet d'ajuster nos actions concrètes en direction des jeunes et des employeurs.

➡ *« Pas de diagnostic sans pronostic »*

Parce qu'il est partagé, ce diagnostic a également pour vocation de renforcer les liens entre les acteurs du territoire. Il s'agit de construire, collectivement, une vision commune de la situation des jeunes et d'orienter l'action de l'ensemble des partenaires en leur faveur. Ce document s'adresse ainsi à tous : élus, partenaires institutionnels, acteurs économiques, associatifs, et citoyens.

Ce diagnostic territorial partagé s'attache à présenter un panorama qualitatif et quantitatif du territoire et de la situation des jeunes du bassin sud de la Réunion.



Pour objectiver notre approche, il repose sur des données statistiques relevant de l'ensemble des champs d'intervention de la Mission Locale Sud (emploi, métiers, formations, santé, handicap, logement, mobilité, culture et loisirs, etc.). Les sources proviennent à la fois des observatoires locaux ou nationaux (INSEE, DARES Emploi, CGSS, ARS, RPC, ...) et de notre système d'information Imilo, ciblant spécifiquement les jeunes inscrits à la Mission Locale Sud.



Pour donner sens à ces chiffres, ces données sont enrichies par le regard, la parole et les observations de terrain des administrateurs, des salariés et surtout des jeunes de la Mission Locale Sud (entretiens, enquêtes, focus groupes, ateliers d'expression, etc.).



Afin d'assurer la complémentarité des approches partenariales, les acteurs de la jeunesse, de l'emploi et de l'action sociale sont également mobilisés lors de temps d'échanges (séminaires, tables rondes, questionnaires, etc.), afin de construire une vision commune et partagée.



Pour renforcer le réseau, l'approche du diagnostic territorial de la Mission Locale Sud est réalisée en collaboration avec les autres Missions Locales et l'ARML de la Réunion, permettant ainsi de s'enrichir des regards extérieurs et de partager les bonnes pratiques.



Enfin, pour identifier les enjeux et les pistes d'intervention qui structurent l'élaboration du projet associatif et de notre programme d'action annuel, le diagnostic territorial partagé doit être glissant, c'est-à-dire mis à jour de manière continue, en fonction des évolutions, et a minima une fois par an.

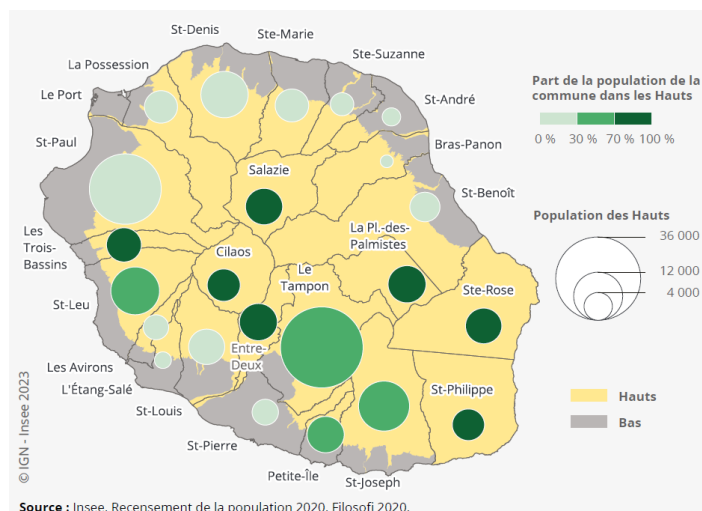
1 – Un territoire d'intervention diversifié et administré

Le Bassin Sud de La Réunion : un écosystème unique pour l'accompagnement des Jeunes

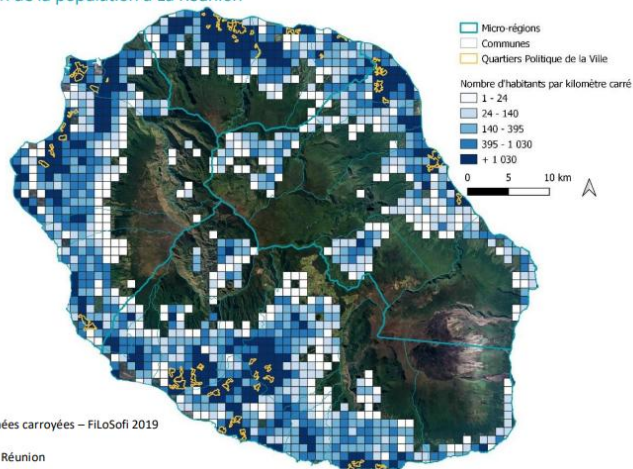
La Mission Locale Sud intervient sur le bassin sud de l'île de la Réunion, département et région d'outre-mer française (DROM) situé dans l'océan Indien. Le bassin sud de l'île de la Réunion est d'une grande diversité naturelle et culturelle qui accueille une partie du parc national de la Réunion inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce territoire s'étend du littoral (80 km de côtes) jusqu'aux hauts plateaux, offrant une richesse de paysages et d'activités. Le sud de l'île est marqué par son caractère volcanique façonnant des paysages uniques, entre coulées de lave, falaises abruptes, et vastes plaines verdoyantes propices à l'agriculture.



Le bassin sud regroupe une grande partie (47%) des habitants des hauts de la Réunion (21% des habitants de l'île vivent dans les Hauts = l'aire d'adhésion maximale du Parc National occupant 77% de l'île).



Répartition de la population à La Réunion



Le Bassin Sud de La Réunion : 10 communes & 2 communautés d'agglomération

Le bassin sud de l'île de la Réunion regroupe dix communes organisées autour de deux communautés d'agglomération, qui jouent un rôle crucial dans la gestion et le développement des communes (transports, aménagement, gestion des déchets, l'eau) :

1. **La CIVIS (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires)** : La CIVIS regroupe les six communes de Saint-Pierre, Saint-Louis, L'Étang-Salé, Cilaos, Les Avirons et Petite-Île.
2. **La CASUD (Communauté d'Agglomération du Sud)** : La CASUD regroupe les quatre communes du Tampon, Saint-Joseph, Entre-Deux et Saint-Philippe.

RÉGION ET DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER
REGION ULTRAPÉRIPHÉRIQUE DE L'UE

1 PRÉFECTURE, 3 SOUS-PRÉFECTURES
4 ARRONDISSEMENTS
5 EPCI
24 COMMUNES
25 CANTONS
114 GRANDS QUARTIERS



TERRITOIRES DE LA CÔTE OUEST

COMMUNES



RÉGION RÉUNION
CONSEIL RÉGIONAL
Présidente :
Mme Huguette BELLO



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
CONSEIL GÉNÉRAL
Président :
M. Cyrille MELCHIOR



PRÉFECTURE DE LA RÉUNION
Préfet : M. Jérôme FIUIPPINI



COMMUNAUTÉ
INTERCOMMUNALE
DES VILLES
SOLIDAIRES



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU SUD

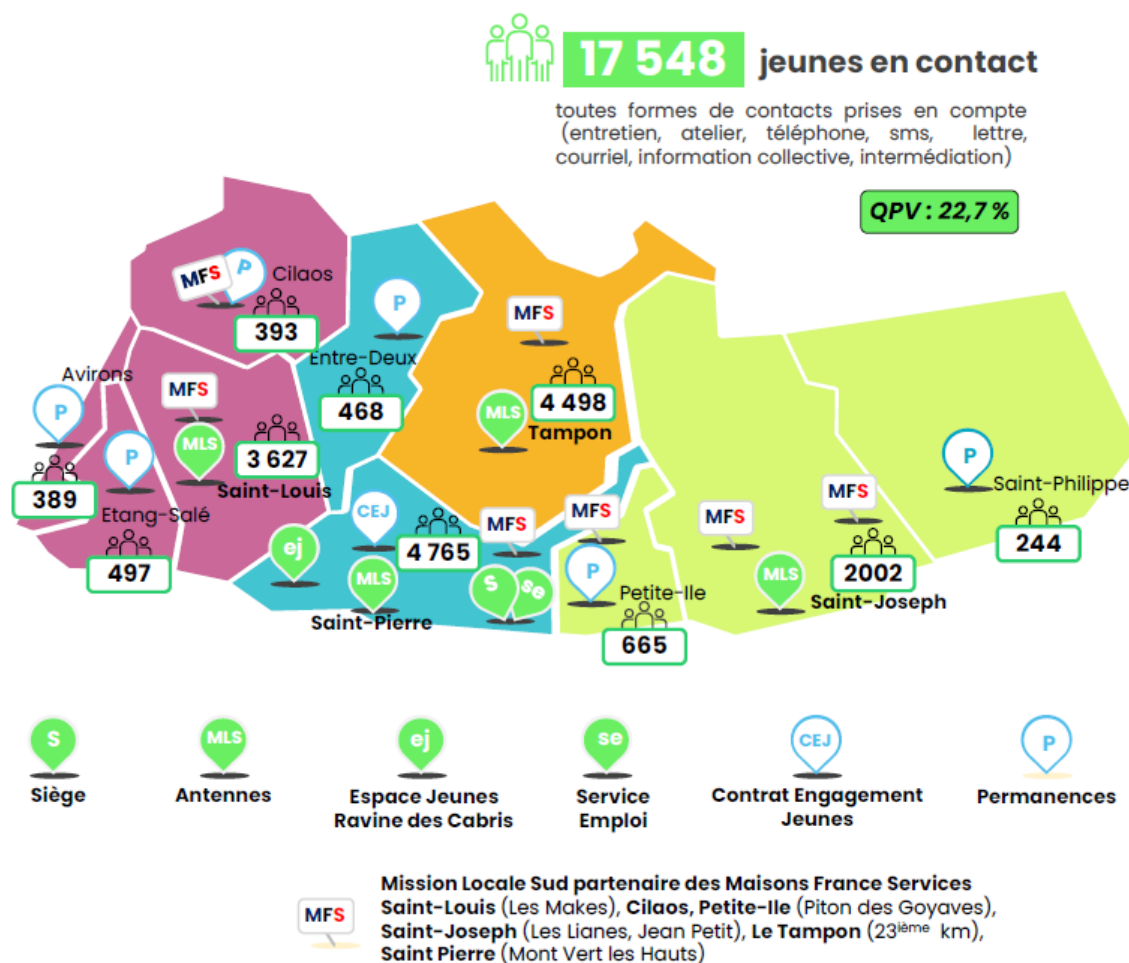


COMMUNAUTÉ
INTERCOMMUNALE
DU NORD DE LA RÉUNION

LA RÉUNION
(974)



COMMUNAUTÉ
INTERCOMMUNALE
RÉUNION EST



Rapport Activité 2024

LEVIERS D'ACTION LIEES AU TERRITOIRE :

- > Permettre aux jeunes de découvrir son territoire et sa culture, atout pour une meilleure insertion, en favorisant les actions hors les murs et la médiation par la nature.
- > Proposer des espaces d'accueil et d'accompagnement en proximité sur l'ensemble du territoire d'intervention et a minima sur une échelle communale. La présence sur la zone des Hauts doit être confortée notamment à travers notre présence dans les Maisons France Service et dans forums/actions de proximité.
- > Nécessité d'intégrer l'ensemble des collectivités locales dans la vie de la MLS à travers un travail de sensibilisation des élus. Nos élus membres du conseil d'administration de la MLS sont nos appuis naturels pour mettre en lien la MLS avec les politiques publiques des collectivités comme la politique de la ville (11 QPV côté CIVIS, 7 QPV côté CASUD), la Cité de l'Emploi (Saint-Louis) et les Cités Educatives (Le Tampon, Saint-Louis et Saint-Pierre).

2 – Une population jeune importante mais en diminution

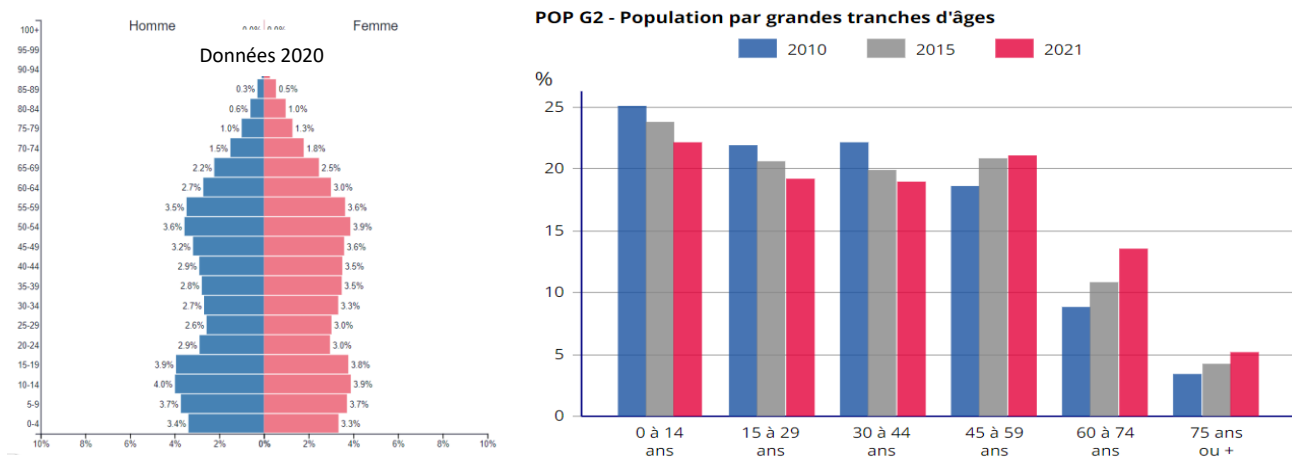
Une population vieillissante ... (Source INSEE) :

Selon les données Insee au 1^{er} janvier 2024, en nombre d'habitants estimés :

- France = 68 373 433
- Réunion = 885 700 soit 1.3% de la population française,
- Bassin Sud = 317 000 soit 35.8% de la population réunionnaise ou 0.46% de la population française.

Taux de croissance annuel moyen de la population entre 2015 et 2021 :

CASUD	CIVIS	Réunion	France
0.9 %	0.1 %	0.4%	0.3%



De manière générale, la population de La Réunion continue à augmenter, mais il y a un ralentissement de cette augmentation. Ce ralentissement est dû notamment à un solde migratoire estimé à -3 600 par an entre 2016 et 2022. Les plus de 60 ans représentent 21% de la population. A noter la forte croissance démographique du Tampon et plus globalement des Hauts.

... mais encore jeune (Source INSEE) :

Les 0-24 ans représentent 28.2% de la population de la France métropolitaine, contre 34.3% pour la Réunion au 1^{er} janvier 2024. La population des jeunes âgés de 15 à 24 ans à La Réunion est estimée à environ **120 000** dont près de **42 000** sur le bassin sud (estimation 2024) et connaît une légère diminution notamment dans la zone CIVIS. Cette tranche d'âge 15/24 représente en moyenne 13.5% de la population réunionnaise.

Commune	Population 2015	Population 2021	↗	Pop jeune 15/24 ans 2015	Pop jeune 15/24 ans 2021	↗	Part des jeunes 15/24 sur pop 21	Nouveaux inscrits MLS 2015	Nouveaux inscrits MLS 2021	↗	Nouveaux inscrits MLS 2023
Saint-Pierre	84 603	84 077	-0,6%	12 238	11 500	-6,0%	13.7%	981	928	-5,4%	862
Saint-Louis	53 524	53 935	0,8%	8 139	7 488	-8,0%	13.9%	671	666	-0,7%	689
Petite-Ile	12 143	12 617	3,9%	1 317	1 450	10,1%	11.5%	82	97	18,3%	80
L'Etang Salé	14 330	13 836	-3,4%	1 723	1 387	-19,5%	10.0%	115	99	-13,9%	109
Cilaos	5 350	5 390	0,7%	701	572	-18,4%	10.6%	56	50	-10,7%	45
Les Avirons	11 148	11 434	2,6%	1 357	1 371	1,0%	12.0%	97	69	-28,9%	60
Total CIVIS	180 558	181 289	0,4%	25 475	23 768	-6,7%	13.1%	2 002	1 909	-4,6%	1 845
Le Tampon	76 310	81 943	7,4%	11 154	11 579	3,8%	14.1%	731	806	10,3%	744
Saint-Joseph	37 608	38 807	3,2%	4 704	4 906	4,3%	12.6%	430	363	-15,6%	371
Saint-Philippe	5 115	5 074	-0,8%	725	606	-16,4%	11.9%	71	77	8,5%	56
Entre-Deux	6 781	7 105	4,8%	924	841	-9,0%	11.8%	56	53	-5,4%	56
Total CASUD	125 814	132 929	5,7%	17 508	17 932	2,4%	13.5%	1 288	1 299	0,9%	1 227
Bassin Sud	306 372	314 228	2,6%	42 983	41 700	-3,0%	13.3%	3 290	3 308	0,5%	3 072
La Réunion	850 727	871 157	2,4%	122 779	117 263	-4,5%	13.5%				
FRANCE	66 422 469	67 697 091	1.9%	7 800 000	7 983 904	+ 2.4%	11.8%	462 000	445 943	-3.5 %	425 000

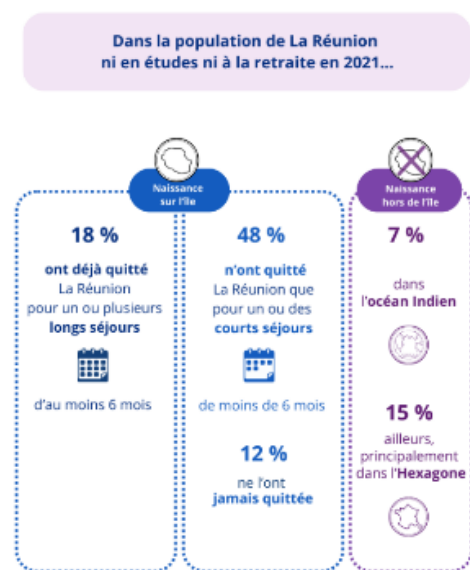
Les jeunes sudistes 15/24 ans représentent 0.5% de la jeunesse française mais 0.75% des jeunes NI des Missions Locales de France.

Une forte mobilité résidentielle interne

La mobilité résidentielle à La Réunion est marquée par des flux importants mais très structurés. Selon l'INSEE, environ la moitié des habitants ayant déménagé restent dans leur commune, tandis que l'autre moitié change de commune au sein de l'île, ce qui montre une forte mobilité interne. Les données du recensement de l'INSEE montrent que la mobilité des habitants de La Réunion est d'abord une mobilité de proximité, très ancrée dans le territoire insulaire. **Parmi les personnes ayant déménagé au cours de l'année précédente, environ 50 à 55 % résidaient déjà dans la même commune.** Cela signifie que la moitié des mobilités sont des déplacements de courte distance, souvent liés à des changements de logement, à des évolutions familiales ou à des ajustements de parcours de vie, sans changement de bassin de vie.

Par ailleurs, **environ 45 à 50 % des personnes ayant déménagé habitaient auparavant une autre commune de l'île.** Cette part est très significative et met en évidence une forte dynamique de mobilité intra-insulaire. Les déplacements entre communes traduisent des logiques multiples : accès à l'emploi, rapprochement familial, mobilité résidentielle liée au coût du logement, ou encore recherche de meilleures conditions de vie. À l'échelle de La Réunion, cela révèle un territoire très "interconnecté", où les mobilités quotidiennes et résidentielles structurent fortement les trajectoires des habitants.

Une faible mobilité externe



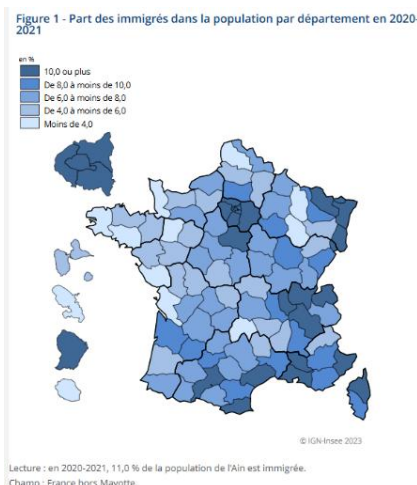
Les départs ou arrivées depuis l'extérieur de l'île (notamment la métropole ou d'autres territoires) restent relativement faibles dans les flux annuels de mobilité résidentielle interne. Ils concernent surtout des situations spécifiques, comme les arrivées de nouveaux actifs, les mutations professionnelles ou les retours au pays. Ces flux externes existent mais restent minoritaires par rapport aux mouvements internes à l'île.

Les **natifs de La Réunion** qui quittent leur île sont pour la plupart des hommes jeunes qui partent suivre des études ou débiter leur vie professionnelle ailleurs. Une partie d'entre eux revient après l'âge de 35 ans. Les arrivées et les départs se soldent par un déficit de plus de 12 000 personnes âgées de 15 à 64 ans depuis 1999, dont environ 80 % sont des hommes.

En revanche, les arrivées et les départs des **natifs de France métropolitaine** se traduisent par un excédent d'environ 7 500 personnes âgées de 15 à 64 ans sur la même période. Il s'agit d'hommes et de femmes ayant le plus souvent dépassé l'âge de 35 ans. Les nouveaux arrivants présentent généralement un niveau de formation élevé et occupent des emplois qualifiés.

Le flux des **natifs de Madagascar et de Maurice** est moins important, mais la population concernée a tout de même augmenté d'environ 5 000 personnes depuis 1999. Les arrivants sont majoritairement des femmes, généralement plus jeunes que les hommes.

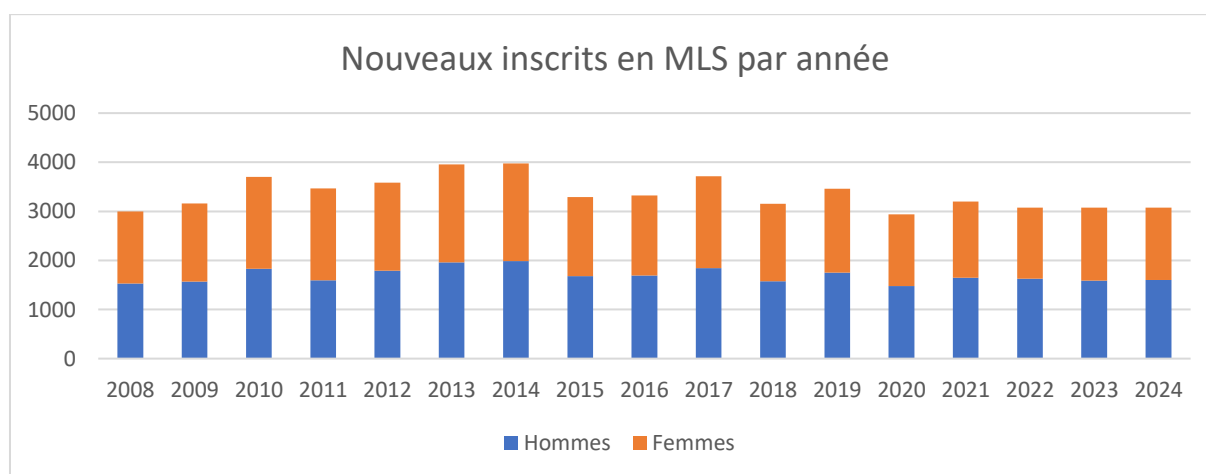
Parmi les **natifs de Mayotte et des autres territoires d'Outre-mer**, arrivées plus nombreuses des natifs de Mayotte notamment suite au cyclone Chido. Ceux sont principalement les jeunes qui continuent d'arriver. Les Mahorais présents à La Réunion présentent un très faible niveau d'éducation, inférieur même à celui des personnes restées à Mayotte. Ils sont également les moins intégrés au marché du travail. Une minorité ne parle pas français mais le shimahorai ou le shibushi.



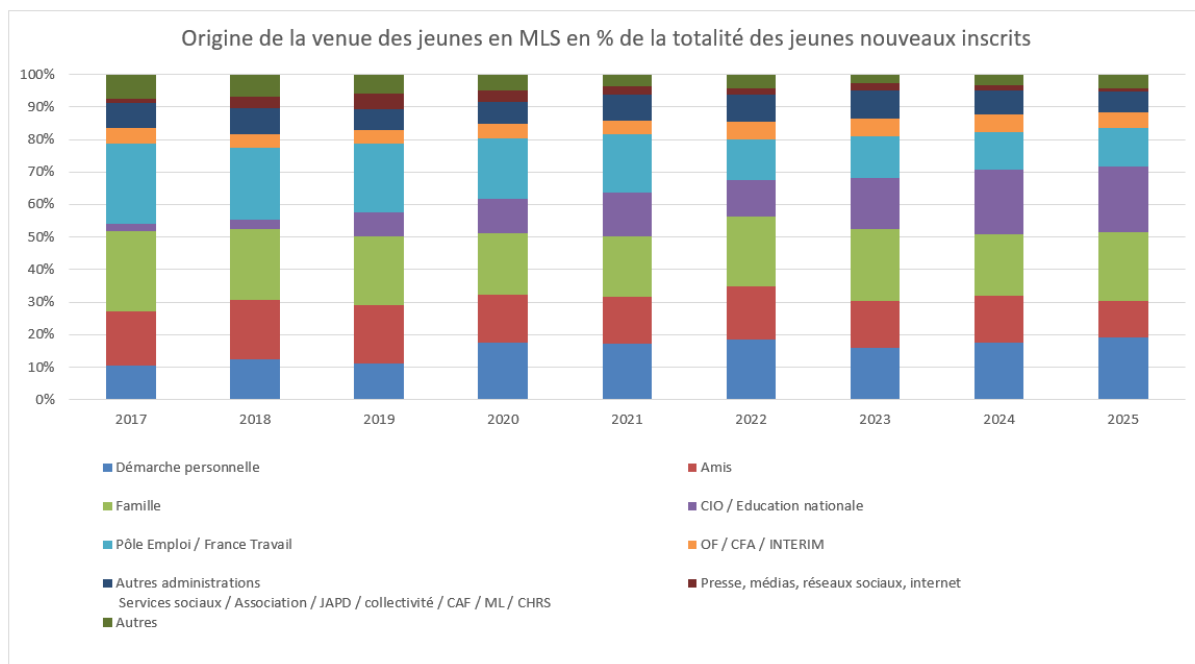
L'enquête INSEE « Immigrés et descendants d'immigrés - Édition 2023 » fait état de la présence d'environ 21 000 personnes immigrées à La Réunion en 2020. La part de population immigrée à La Réunion demeure ainsi peu nombreuse, représentant environ 2,5% de l'ensemble de la population (contre 10,1% pour l'ensemble de la France hors Mayotte). Cette part est cependant en progression puisqu'elle représentait 1,8 % en 2009 (15 000 immigrés), 1,4% en 1999, et 1% en 1990. La population immigrée de La Réunion est composée en majorité de femmes (62%, proportion stable depuis 2009, contre 51% pour l'ensemble de la France hors Mayotte), et principalement représentée par des populations en provenance de l'Océan Indien. La ville de Saint-Denis est privilégiée pour l'installation des publics migrants, elle accueille ainsi environ 40% de l'ensemble de la population immigrée présente à La Réunion, mais l'ensemble du territoire est concerné. Suivent ensuite : Saint-Pierre (10%), Saint Paul (8%), Le Port (7%), Le Tampon (6%) et Saint André (6%).

Un total de 634 personnes a signé un CIR en 2023 (dont 70% de femmes), pour 28 dispenses, essentiellement dans le cadre d'un motif familial (96%). La part de la tranche d'âge 26-45 ans représente 72% des signataires (14% pour les 46-65 ans, et 12 % pour les 19-25 ans). Les principales nationalités représentées proviennent de l'océan Indien : ▪ Malgache : 48% ▪ Comorienne : 32% ▪ Mauricienne : 10% Toutes les autres nationalités présentent un taux inférieur à 2%.

Effectif, origines et profils des jeunes qui viennent à la MLS (Source Imilo)



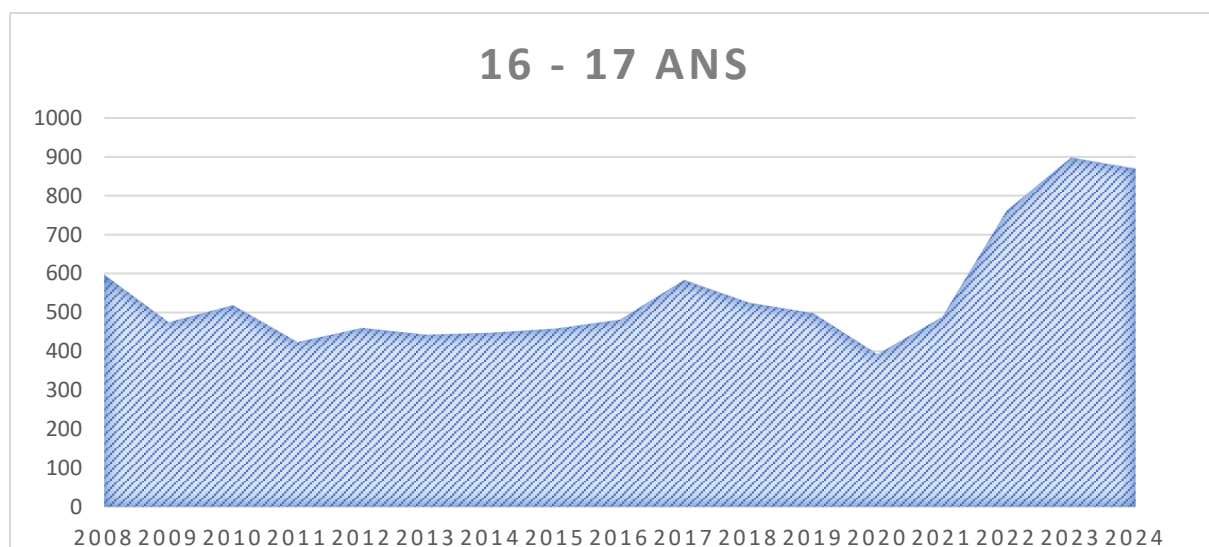
Après avoir frôlé la barre des 4 000 nouveaux inscrits en 2013 et 2014, pic lié au dispositif Emploi d'Avenir, les inscriptions MLS connaissent une baisse progressive pour se stabiliser depuis 2020 autour des 3 000 nouveaux inscrits annuels.



En 2025 (jusqu'octobre), le jeune vient de lui-même pour 19%, sur conseil d'un ami ou de la famille pour 33%, suite à une orientation de l'éducation nationale (20%), de France Travail (12%) ou d'un autre partenaire (15%). Les médias, les réseaux sociaux ou internet concernent seulement 1% de sa venue vers la MLS.

Tendances & évolution de 2017 à 2025 :

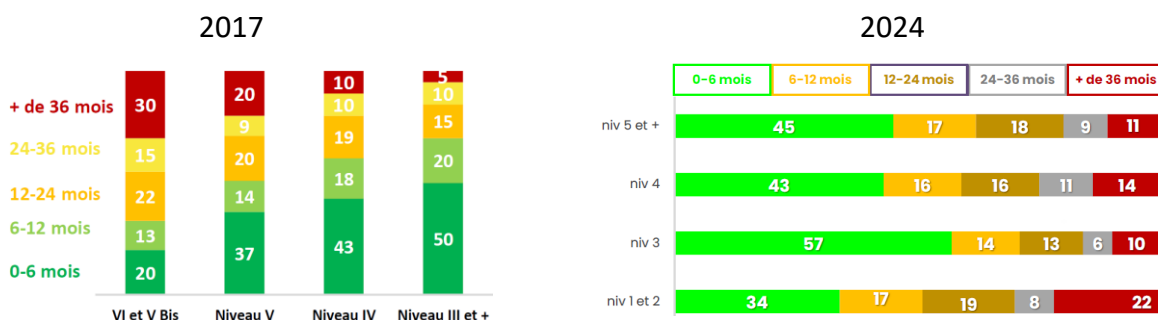
- **CIO / Éducation nationale** affiche une forte croissance indiquant une influence croissante de l'Éducation nationale et de la PSAD, Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs, portée par la MLS.
- **Les démarches personnelles** montrent également une augmentation depuis la crise Covid.
- **Pôle Emploi / France Travail** est en recul, suggérant une diminution progressive de son rôle dans l'orientation vers la Mission Locale (44% en 2010 !). La mise en œuvre de la LPE en 2025 n'a pas changé la dynamique.



Avec 869 nouveaux inscrits en 2024, la **hausse du nombre et de la part des mineurs** à la MLS se confirme. Cette évolution s'explique par la mise en place, fin 2021, de l'Obligation de Formation des Mineurs (OFM), qui garantit que chaque jeune de moins de 18 ans soit engagé dans un parcours éducatif, professionnel ou d'insertion. Pour répondre à cet enjeu, la MLS dispose de deux conseillers dédiés à l'OFM, chargés de mobiliser les jeunes, de leur proposer un accompagnement personnalisé

et d'assurer un suivi global et continu des mineurs sortis du système scolaire. En 2024, ces derniers représentent 28 % des nouveaux inscrits, contre 11 % en 2014.

Délai d'inscription entre la sortie de la formation initiale et l'inscription à la MLS :



La politique ALLER VERS (PSAD, OFM, CISP hors les murs) a permis de diminuer le délai d'inscription des publics les plus jeunes et les moins formés. Si 45% des plus faibles niveaux mettaient plus de deux ans à venir s'inscrire en 2017, ils ne représentent plus que 30% en 2024.

Depuis 2024 pour Ambition Emploi et 2025 pour Avenir Pro, la MLS intervient dans les lycées professionnels du sud pour préparer les lycéens à leur insertion professionnelle.

Regard de Pierre CEBELIEU, Directeur Adjoint de la MLS

L'autonomie des jeunes s'est accrue en 10 ans cela se voit par une augmentation des démarches, personnelles comme étant l'origine de la venue, mais aussi par la baisse des jeunes orientés par FT. Cet indicateur traduit que les jeunes sont déjà inscrits à la ML quand FT nous les oriente à travers la cotraitance.

La réduction du temps de latence entre la sortie du système scolaire et l'inscription à la ML. Le législateur à travers la PSAD dans un premier temps et l'OFM dans un second, a permis à la sphère éducative de découvrir les bienfaits de la ML et la possibilité de passage de relais.

En une décennie, les parts se sont quasiment inversées entre l'origine de la venue des jeunes via FT et via le monde de l'EN.

Enfin et c'est un sillon à creuser, l'effet supposé des réseaux sociaux restent faible dans l'origine de la venue des jeunes. De deux choses l'une soit notre communication n'atteint pas les jeunes soit ils n'utilisent pas ce vecteur à visée professionnelle.



Pour les jeunes que nous accompagnons, leurs besoins principaux se concentrent sur :

- **Un accompagnement sur le long terme** : Ils ont besoin de temps pour mûrir et se préparer à leur insertion professionnelle et sociale. Ce délai permet à une certaine maturité de s'installer.
- **Un rythme adapté pour lever les freins** : Les difficultés qu'ils rencontrent peuvent ralentir leur capacité à s'engager dans des actions concrètes. Il est crucial de respecter leur tempo pour surmonter ces obstacles de manière durable. Il faut installer un lieu de confiance et d'écoute, mettre en lumière le potentiel de chacun, tenir conseil, les amener à faire leur propre choix, les mettre en mouvement pour prendre le chemin de l'autonomie.
- **Une mobilisation des parents dès le 1^{er} entretien** : la place des parents est fondamentale. Elle favorise une meilleure expression des difficultés des jeunes (peur d'être en groupe, regard des autres, stress, etc.) et permet parfois de formuler des idées de projet. Cela modifie également le regard mutuel. Les parents, souvent inquiets pour l'avenir de leurs enfants, expriment à la fois soutien, encouragement et investissement. Cela aide certains jeunes à découvrir leurs parents sous un autre angle, renforçant ainsi leur lien familial.
- **Un sas avant le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune)** : l'orientation vers le CEJ représente une étape clé de leur insertion, mais elle ne peut intervenir qu'au bon moment. Un sas préalable est souvent nécessaire. Les mineurs ne sont pas immédiatement prêts pour intégrer un tel dispositif très exigeant. Un travail préparatoire est essentiel pour maximiser leurs chances de réussite.
- **Des ateliers existants et d'autres à développer** : Atelier **mobilité** : pour apprendre à utiliser les transports en commun ou vaincre leur appréhension. Atelier **sport** : pour canaliser leur énergie, développer leur confiance en eux, gérer leur stress, et favoriser le lien social. Atelier **théâtre** : pour améliorer l'expression de soi, travailler la gestion des émotions et renforcer leur assurance. Un **coach** dédié à l'OFM : un référent spécifique pour les accompagner dans les étapes clés de leur parcours. Atelier de **groupe de parole** : pour offrir un espace de discussion et d'écoute où les jeunes peuvent partager leurs expériences, leurs craintes et leurs espoirs.

Regard de jeunes mineurs

Dana : je souhaite témoigner de l'aide précieuse que j'ai reçue de la part de la Mission Locale de La Ravine des Cabris et de ma conseillère OFM.

Grâce à son accompagnement, j'ai pu trouver une véritable orientation pour mon avenir professionnel. Après mes études, je me sentais un peu perdu, ne sachant pas vraiment vers quelle branche de métier me diriger. Votre équipe de la Mission Locale Sud et ma conseillère OFM a pris le temps de comprendre mon parcours, mes intérêts et mes compétences, et m'a proposé des ateliers pour travailler sur mon CV, mes lettres de motivation et pour me préparer aux entretiens d'embauche.

Ce qui m'a particulièrement marqué, c'est leur disponibilité et leur bienveillance. J'ai pu bénéficier de conseils pratiques, mais aussi d'un soutien moral précieux, surtout lors des moments de doute. Grâce à cet accompagnement personnalisé, j'ai aujourd'hui trouvé une formation en adéquation avec mes aspirations et je me sens enfin sur le bon chemin pour construire mon avenir.

Je souhaite vous remercier chaleureusement à toute l'équipe de la Mission Locale Sud de La Ravine des Cabris et ma conseillère OFM pour leur aide et leur implication auprès des jeunes de la Réunion. Leur soutien fait une vraie différence.

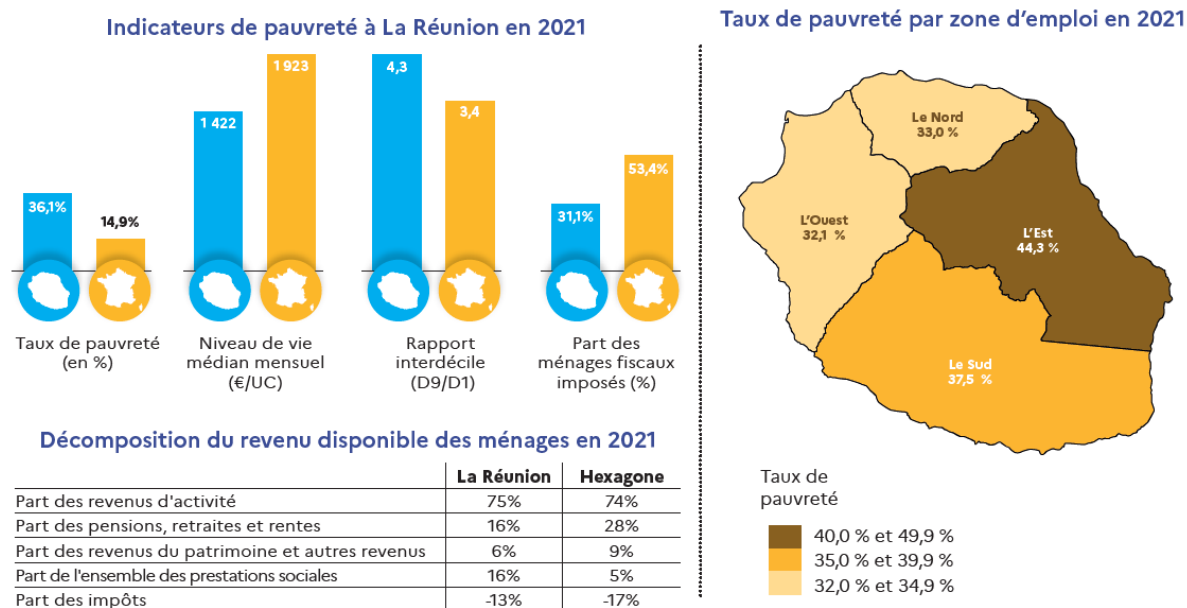
Océane ; : mon accompagnement était soutenu, agréable, efficace et bienveillant.

LEVIERS D'ACTION LIEES A LA DEMOGRAPHIE :

- > Adapter régulièrement le déploiement des ressources humaines en fonction de l'évolution du nombre de jeunes à accompagner sur les différents sites.
- > Définir les mineurs comme public prioritaire et adapter notre offre de service.
- > Relancer avec le réseau ML Réunion la demande de financement AFPA 16 25 sur la Réunion.
- > Continuer et renforcer la politique ALLER VERS (PSAD ; Repérage numérique, partenariat CFA et OF, rupturant TBA), réflexion autour des réseaux sociaux.
- > Conforter le partenariat avec les lycées autour des programmes Ambition Emploi et Avenir Pro.
- > Faire une analyse précise concernant le flux RPE vers la MLS.
- > Prendre en compte le public allophone (évaluer, questionner et proposer une offre de service adapté)

3– Une situation économique et sociale difficile avec des disparités fortes

Un taux de pauvreté très important (INSEE)



Des disparités entre les communes et un public jeune encore plus touchée (INSEE)

Données INSEE 2021	Niveau de vie annuel médian	Part des ménages fiscaux imposés	Salaire net horaire moyen en €	Taux pauvreté	Taux pauvreté é moins de 30 ans	1er décile du niveau de vie	9ième décile du niveau de vie	Rapport interdéclité D9/D1	Part des familles monoparentales	Part de l'ensemble des prestations sociales du revenu
Saint-Pierre	1 473 €	33,0%	13,71 €	34,0%	43%	8 920 €	38 760 €	4,3	34,6%	15,2%
Saint-Louis	1 273 €	24,0%	12,62 €	43,0%	58%	8 490 €	30 620 €	3,6	38,6%	22,3%
Petite-Ile	1 423 €	30,0%	13,32 €	36,0%	45%	8 570 €	36 470 €	4,3	25,4%	14,7%
L'Etang Salé	1 702 €	39,0%	15,17 €	27,0%	45%	9 530 €	45 670 €	4,8	24,6%	9,5%
Cilaos	1 148 €	18,0%	11,31 €	51,0%	ND	7 690 €	26 690 €	3,5	31,3%	22,8%
Les Avirons	1 676 €	38,0%	14,69 €	28,0%	36%	9 550 €	43 080 €	4,5	28,9%	10,3%
Total CIVIS	1 414 €	30,4%	ND	36,3%	ND	8 770 €	37 050 €	4,2	33,8%	ND
Le Tampon	1 380 €	28,0%	13,18 €	38,0%	54%	8 660 €	35 530 €	4,1	29,6%	16,8%
Saint-Joseph	1 267 €	22,0%	12,62 €	43,0%	56%	8 220 €	31 860 €	3,9	30,2%	20,8%
Saint-Philippe	1 243 €	18,0%	12,09 €	43,0%	ND	8 490 €	28 760 €	3,4	28,6%	21,5%
Entre-Deux	1 478 €	32,0%	13,70 €	33,0%	ND	9 420 €	35 390 €	3,8	27,2%	12,7%
Total CASUD	1 343 €	26,0%	ND	39,3%	ND	8 540 €	34 220 €	4,0	29,6%	ND
Bassin Sud	1 383 €	28,5%	13,32 €	37,5%	52%	8 670 €	35 900 €	4,1	32,0%	16,9%
La Réunion	1 423 €	31,1%	14,26 €	36,1%	52%	8 820 €	37 890 €	4,3	33,9%	16,1%
France Métro	1 917 €	53,4%	16,40 €	14,9%	23%	11 190 €	38 210 €	3,4	24,7%	11,7%

Avec 37.5% des ménages fiscaux en dessous du seuil de pauvreté, le bassin sud se situe légèrement au-dessus de la moyenne régionale (35.6%) mais à plus du double de la moyenne nationale (14.4%). Si on regarde les moins de 30 ans, c'est plus d'un ménage sur deux en situation de pauvreté. Le niveau de vie médian régional est inférieur de 30% par rapport au niveau national. La part plus grande des prestations sociales ne parvient pas à diminuer cet écart, rendu encore plus sensible avec le facteur des prix plus élevés à la Réunion (9% globalement et jusqu'à **37% pour l'alimentaire**) et la proportion plus grande des familles monoparentales (+10 points). L'écart entre les plus riches et les plus pauvres

est également plus prononcé. Les riches réunionnais sont aussi riches que les riches métropolitains, par contre les pauvres sont plus pauvres.

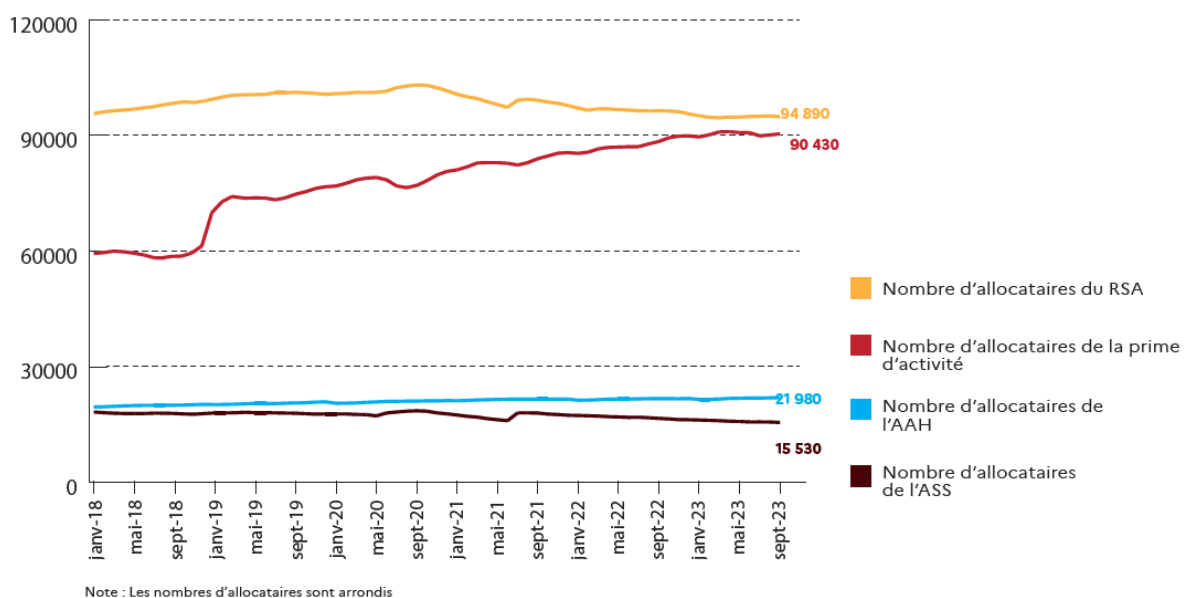
De manière générale, les indicateurs socio-économiques pour le Sud affichent des résultats légèrement plus bas que ceux de La Réunion. Cependant, on pourrait distinguer 4 catégories de communes :

- 1ère catégorie avec l'Etang Salé et les Avirons où la population semble avoir une situation socio-économique nettement meilleure que l'ensemble du sud et de la Réunion (27% taux pauvreté en moyenne mais quand même 41% chez les moins de 30 ans.).
- 2ème catégorie avec Saint-Pierre, Petite-Ile et Entre-Deux qui sont dans une situation intermédiaire avec des résultats légèrement au-dessus de la moyenne régionale (34% taux de pauvreté en moyenne).
- 3^{ème} catégorie en deçà de la moyenne régionale avec les communes des Hauts côté CASUD : Le Tampon, Saint-Joseph, Saint-Philippe et la commune de Saint-Louis côté CIVIS. Le taux de pauvreté moyen sur ces 4 communes atteint 42% avec 56% chez les jeunes de moins de 30 ans référents d'un foyer fiscal.
- 4^{ème} catégorie avec la commune de Cilaos qui explose par le bas tous les indicateurs avec notamment un taux de pauvreté à 51%.

¼ des réunionnais dépend du RSA (Chiffres Clés DEETS 2023)

Avec près de 100 000 foyers bénéficiaires du RSA pour 230 000 habitants concernés, c'est un habitant sur 4 qui dépend de ce revenu. Plus de la moitié des bénéficiaires sont dans le dispositif depuis au moins 5 ans, 16% depuis au moins 10 ans. Les communes rurales, dans l'Est et dans le Sud, comptent la part de bénéficiaires la plus élevée.

Evolution mensuelle du nombre d'allocataires des minima sociaux entre 2018 et 2023 à La Réunion



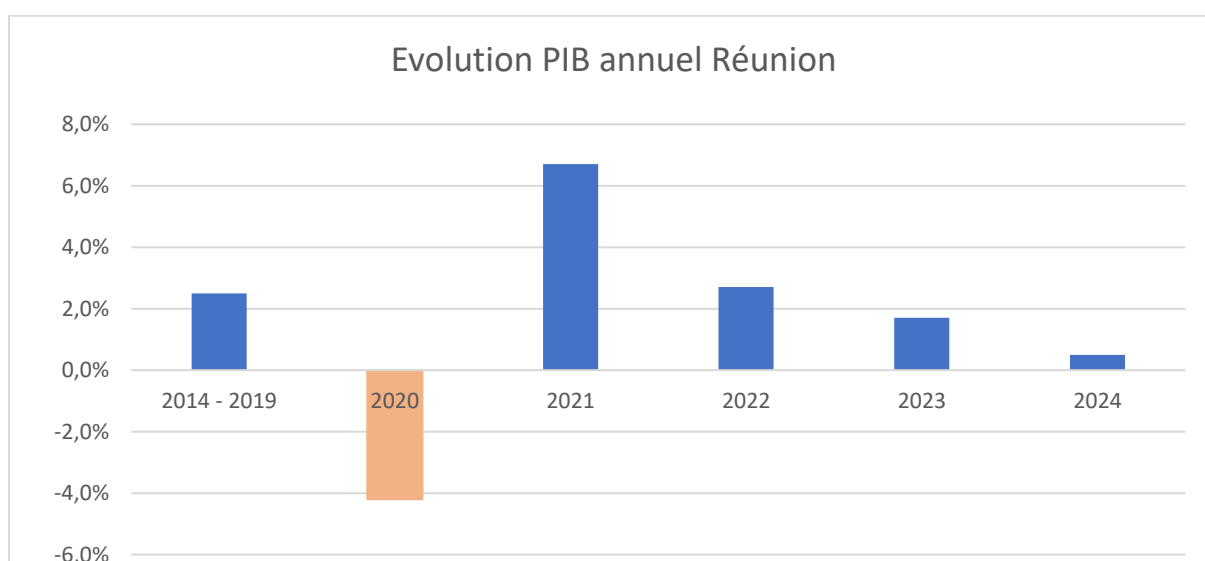
Indicateurs du RSA et de la prime d'activité à La Réunion

Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) au 30/09/2022	96 397
dont :	
RSA majoré	15 254
Moins de 25 ans	6 089
Part de la population couverte (en %)	24,9
Allocataires de la prime d'activité au 30/09/2022	88 440
dont :	
Prime d'activité majorée (isolement)	6 216
Prime d'activité jeunes 18-25ans non majorée	8 698

Indicateurs des autres minima sociaux à La Réunion

Allocataires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) au 31/12/2022	16 250
Allocataires de l'ASS pour 100 personnes de 15 à 64 ans	2,9
Allocataires de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) au 31/12/2021	25 633
Allocataires de l'ASV ou de l'ASPA pour 100 personnes de 62 ans et plus	17,0
Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire sans et avec participation financière (CSS) (C2S, CSP) au 01/01/2022	346 622
Bénéficiaires de la CSS en % de la population totale	39,8

En 2024, la croissance économique de la Réunion marque le pas (INSEE)



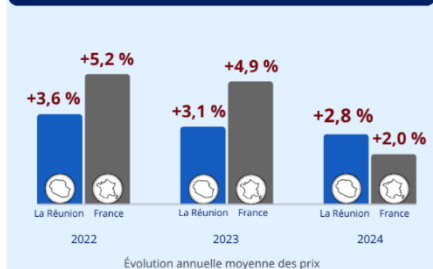
A la Réunion, après un ralentissement durant la crise sanitaire COVID, l'activité économique de l'île est repartie à la hausse en 2021 (PIB à +6,7 % ; 13 300 emplois salariés supplémentaires ; 20% de créations d'entreprises en plus).

En 2022, la croissance ralentie et La Réunion connaît sa plus forte inflation depuis 30 ans (+3.6%) temporisée en parallèle par un emploi dynamique et des hausses des salaires et des prestations sociales.

En 2023, l'économie réunionnaise fait preuve de résilience malgré un contexte national et international défavorable : l'inflation reste contenue, l'emploi et les créations d'entreprises progressent encore, même si leur dynamique s'essouffle. Toutefois, plusieurs signaux de ralentissement apparaissent — activité bancaire en baisse, recul de la construction, hausse des défaillances d'entreprises et commerce extérieur en repli — dans un paysage économique globalement contrasté.

En 2024, la croissance de La Réunion ralentit fortement : le PIB n'augmente que de 0,5 %, bien en dessous du niveau national, porté principalement par une consommation des ménages contenue par une inflation toujours élevée et un pouvoir d'achat en faible progression. Parallèlement, l'investissement chute, le commerce extérieur se dégrade, l'activité touristique stagne et la production agricole recule (Cyclone Belal), tandis que l'emploi progresse encore légèrement mais moins qu'auparavant.

L'inflation ralentit mais nettement moins qu'au niveau national

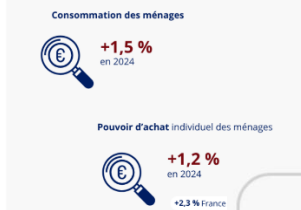


Un commerce extérieur atone en 2024



En 2024, le déficit commercial se creuse, avec 7,1 milliards d'euros de biens importés, et 413 millions exportés

La consommation des ménages progresse modérément mais reste un des principaux moteurs de la croissance



1 120
Défaillances d'entreprises en 2024
+30 %
Par rapport à 2023

Une hausse des créations d'entreprises en 2024 liée à un dispositif de défiscalisation

13 100
Créations d'entreprises en 2024
+7 %
Par rapport à 2023

À La Réunion, sans le dispositif « Girardin industriel », le nombre total de créations serait stable en 2024



Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2023 et 2024

En 2024, le tourisme stagne et la production agricole recule

1,549 million de nuitées dans les hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme
-0,6 %
Par rapport à 2023
-1,4 % France

2,7 millions de passagers des aéroports en 2024
+0,5 %
Par rapport à 2023

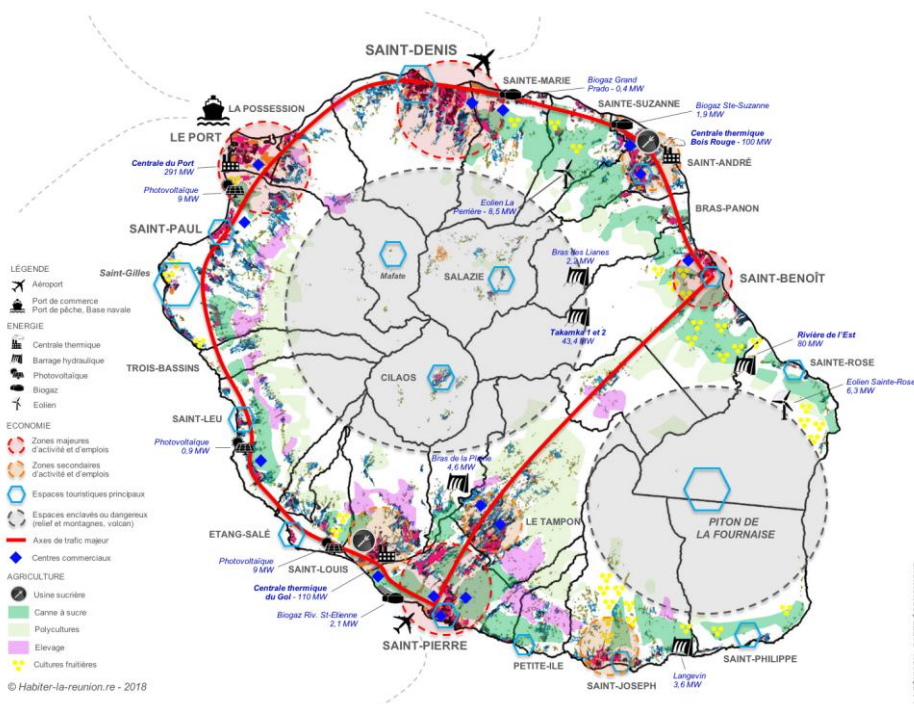
Dans l'agriculture, des résultats en baisse pour les filières végétales, partiellement compensés par l'aviculture

487,3 millions €

Valeur de la production agricole en 2024

-2,5 %
Par rapport à 2023

Carte économique de la Réunion



Une terre de PME / TPME avec quelques grands groupes

	Nombre d'entreprises
Sans salarié	37 539
1 à 9 salariés	12 346
10 à 249 salariés	2 558
250 salariés ou plus	37
Total	52 480

Le tissu économique réunionnais repose très majoritairement sur un maillage dense de TPE et PME, qui constituent l'essentiel des employeurs du territoire. Les entreprises de plus de 10

salariés ne représentent qu'environ 5 % du tissu économique local, traduisant une économie fortement atomisée et de proximité. Parallèlement, quelques dizaines de grands groupes structurent fortement l'économie de l'île et concentrent à eux seuls plus de la moitié de l'activité économique et de l'emploi salarié. Présents notamment dans la grande distribution, le BTP, les services, l'agroalimentaire, les transports ou encore l'énergie, ces acteurs disposent d'un poids économique et d'une capacité d'entraînement considérables sur le marché de l'emploi réunionnais.

Cette dualité se retrouve également dans les pratiques de recrutement et de gestion des ressources humaines. Les grands groupes disposent généralement de services RH structurés, engagés dans des politiques de recrutement plus formalisées et davantage sensibilisés aux évolutions sociales, aux nouvelles attentes des jeunes générations et aux enjeux d'inclusion ou de fidélisation. À l'inverse, les TPE et PME reposent souvent sur des dirigeants aux fortes compétences techniques ou opérationnelles, mais qui disposent de moins de temps, d'outils ou d'appui en matière de gestion RH, de recrutement ou d'accompagnement des parcours professionnels.

GROUPE	ENSEIGNES					
Excellence	LECLERC	Leclerc Express	Leclerc Drive			
Soresum	LECLERC					
GBH	Carrefour	Mr Bricolage	DECATHLON	Brioche dorée		
GKS Kin Siong	Enseigne U	Paradis du fruit	James Bun	Berliner		
Resto'Acteurs	Villa Delisle	PALM	St Pierre	Dimitile	Vapiano	Lindsay hotel
AGOE Olivier AGGERI	Mc Do	Paul	Vapiano			
GANTHY	Jennifer	Monoprix	Promod	Parfois	Jules	LA HALLE
RAVATE	Weldom	Leroy MERLIN	Gifi	Intersport	Mango	

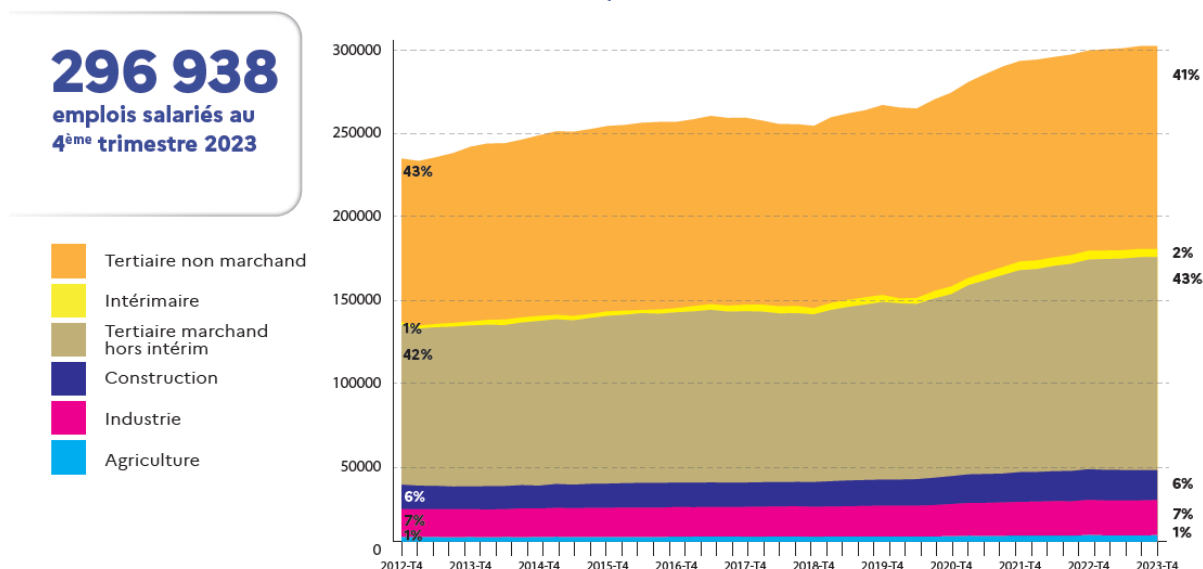
Les secteurs d'activité économique à la Réunion

Voici la répartition des principaux secteurs économiques à La Réunion, basée sur les données les plus récentes :

- **Services marchands** : Environ 40% de la valeur ajoutée totale, incluant le commerce, la restauration, et les services aux entreprises.
- **Administration publique, enseignement, santé et action sociale** : Environ 30% de la valeur ajoutée.
- **Construction** : Environ 10% de la valeur ajoutée.
- **Agriculture, sylviculture et pêche** : Environ 5% de la valeur ajoutée.
- **Industrie** : Environ 5% de la valeur ajoutée.
- **Tourisme** : Bien que difficile à quantifier précisément, le tourisme est un secteur clé, contribuant indirectement à plusieurs autres secteurs.

Ces chiffres montrent l'importance des services et du secteur public dans l'économie réunionnaise .

Estimations trimestrielles de l'emploi salarié à La Réunion par secteur d'activité (niveau A5)



Des jeunes MLS impactés par la vie chère (regard du Pôle social de la MLS)

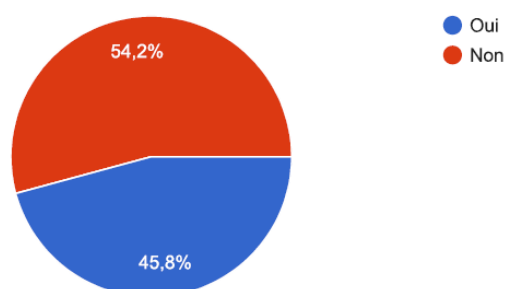
L'augmentation du coût de la vie a impacté le niveau de vie des populations et notamment celle des plus vulnérables, avec faibles ressources. Les jeunes de la MLS ne sont pas épargnés. Nous relevons ainsi des difficultés de l'environnement familial à pouvoir soutenir les projets des jeunes. Le Fonds départemental d'aide aux jeunes, et le fonds d'urgence sont assurément des outils qui permettent à de nombreux jeunes d'éviter des ruptures dans leurs parcours de formation. 179 FDAJU ont bénéficié à des jeunes. 392 jeunes ont bénéficié du Fonds d'urgence en 2024 via tickets services et transports. Cela a pu leur permettre de continuer ou démarrer une action dans de bonnes conditions. La majorité des demandes étaient liées à la difficulté d'accès au transport en commun, à la mobilité, aux équipement et repas.

La présence des Travailleurs sociaux, CESF a permis de commencer une réflexion sur l'accompagnement du jeune dans le budget. Dans un contexte de difficulté économique, de montée des prix, il importait en effet aux travailleurs sociaux de proposer lors de leurs entretiens individuels aux jeunes des infos conseils et astuces sur le budget, de les sensibiliser sur des conduites et ou modes de consommation moins couteuses dans un climat de partage d'expérience, bienveillance.

Les outils relatifs aux aides directes tels que les colis alimentaires, les tickets services restent des propositions à actionner dans un délai rapide suite à l'évaluation de situation par le travailleur social (72 jeunes orientés vers des associations d'aide alimentaire en 2024). A noter également le travail fait autour de la précarité menstruelle (164 jeunes se sont vus attribuer un kit d'hygiène).

Souhaiteriez-vous bénéficier d'un accompagnement pour des questions plus personnelles avec un travailleur social ?

449 réponses

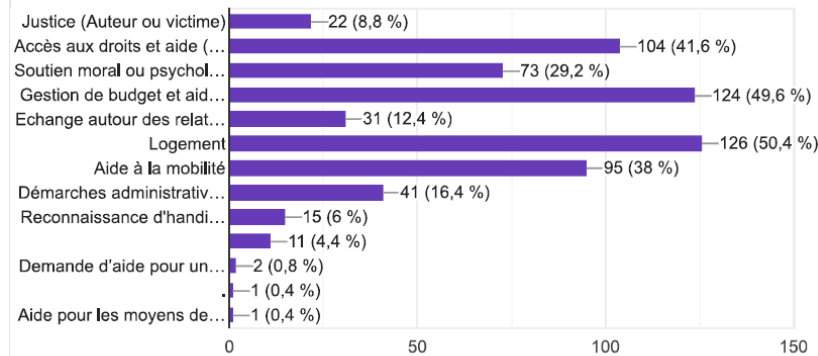


Si oui, quels types de sujet souhaiteriez-vous aborder ?



Plusieurs réponses possibles

250 réponses



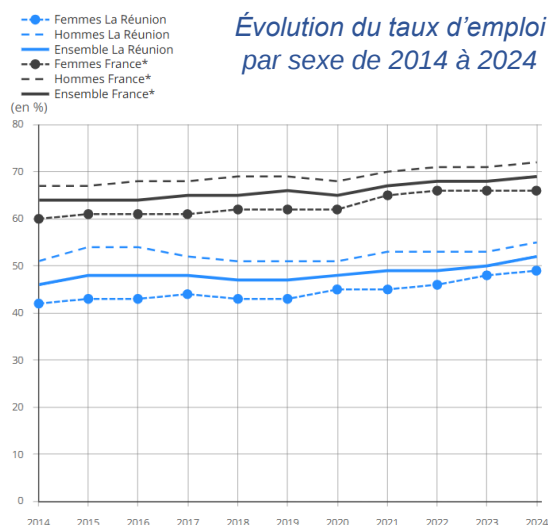
On note une attente forte des jeunes s'être soutenu sur le volet accès aux droits ; gestions de budgets et aides financières ; logement et mobilité.

LEVIERS D'ACTION LIEES A LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

- > Avoir une réflexion commune autour de la gestion et l'attribution des allocations CEJ / PACEA.
- > Renforcer les aides à la subsistances (colis alimentaires, tickets service, prêt) et à la mobilité notamment dans les communes les plus touchées.
- > Continuer à proposer des ateliers budgets, économie au quotidien, cuisine zéro déchet,
- > Développer un accompagnement adapté aux jeunes parents isolés.
- > La structuration particulière du territoire implique des enjeux différenciés en matière de recrutement, d'accompagnement RH et de sécurisation des parcours professionnels entre les TPME et les grands groupes

4- L'emploi

À La Réunion, seule une personne sur deux en âge de travailler occupe un emploi (INSEE)



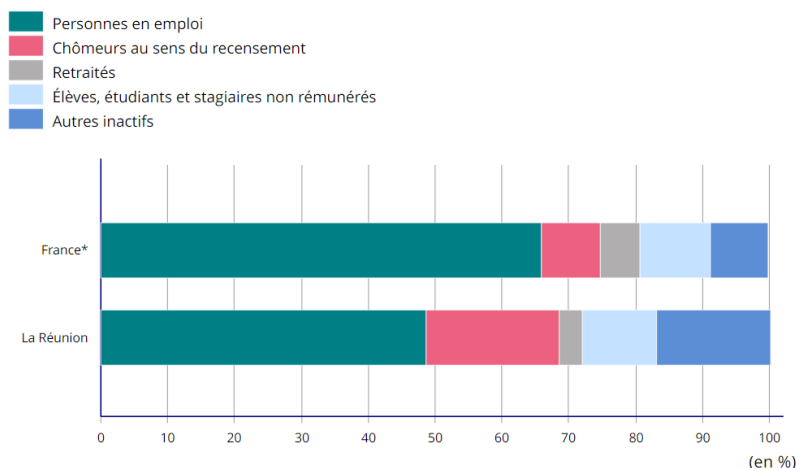
En 2024, à La Réunion, 52% des personnes âgées de 15 à 64 ans ont un emploi au sens du BIT soit 5 points de plus qu'en 2019.

L'écart entre femmes et hommes se maintient : en 2024, 49 % des femmes de 15 à 64 ans ont un emploi, contre 55 % des hommes de cet âge, soit un écart de 6 points.

L'écart avec la métropole reste fort avec 17 points d'écart (69%).

Le taux d'emploi des jeunes de 15 à 29 ans est de 33% à la Réunion.

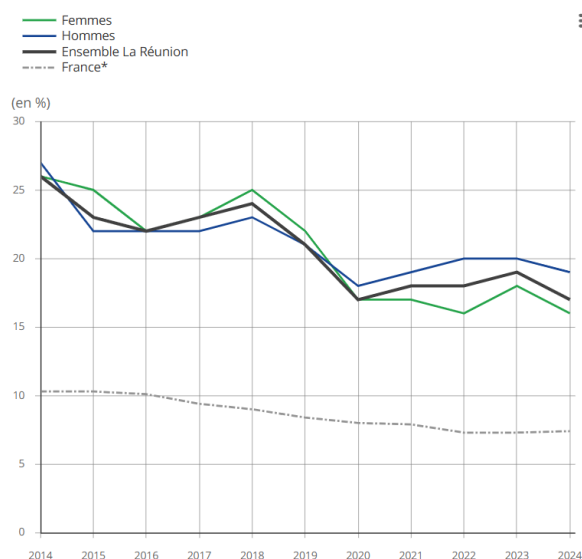
À La Réunion, en 2024, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 17 % de la population active. Il oscille entre 17 et 20 % depuis le 4e trimestre 2020, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %).



* Pour la comparaison nationale, la France correspond à la France hors Mayotte.

Définition : Population active .

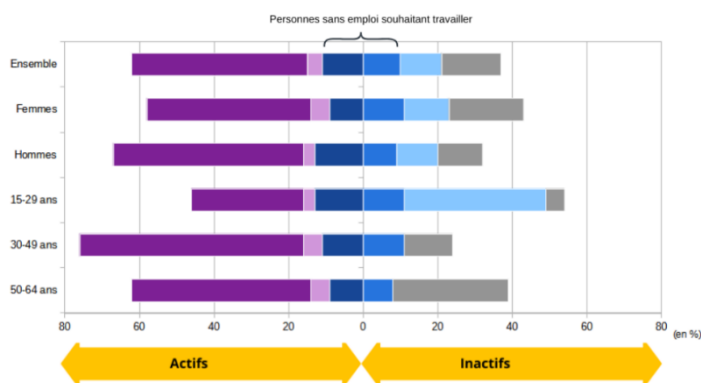
Champ : Personnes de 15 à 64 ans.



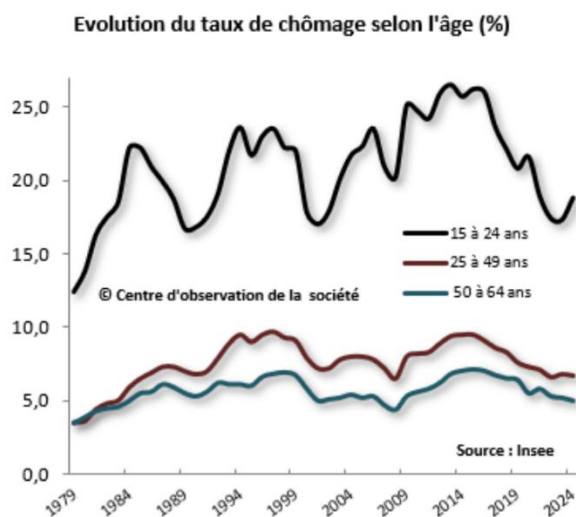
- Personnes en emploi hors sous-emploi
- Personnes en situation de sous-emploi
- Chômeurs BIT
- Halo autour du chômage
- Personnes en études ou en formation formelle
- Femmes et hommes au foyer, retraités...



17 %
Des personnes actives sont au
chômage au sens du BIT* en 2024
7,4 % France hors Mayotte



Un taux de chômage national des jeunes qui demeure élevé depuis 40 ans (INSEE - Eurostat)



Le taux de chômage des 15-24 ans en France sous l'effet de l'apprentissage passe de 20,8 % fin 2018 à 16,9 % fin 2022. Toutefois, dès la fin 2023, le taux de chômage des jeunes en France remontait à pour atteindre 18.8% en 2024 et 18.5% en juillet 2025.

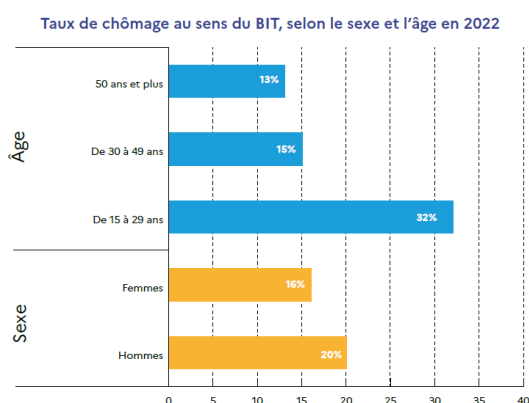
Dans l'Union Européenne à 27, la France fait figure de très mauvais élève pour le chômage des 15-24 ans puisqu'elle se classe au 22ème rang (moyenne UE : 15,2%).

6,7 %  25 %



Source : Eurostat (sept. 2025) • Les données de la Roumanie correspondent à celles de juin 2025.

Et qui reste très élevé à la Réunion (INSEE)



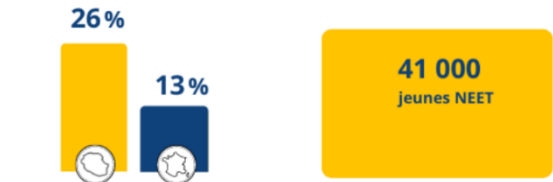
En 2024, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans à La Réunion est particulièrement élevé. Au troisième trimestre 2024, ce taux était de **35,3 %**.

Deux fois plus de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation qu'en moyenne nationale (INSEE)

Le taux d'emploi des jeunes à la Réunion est de 29%.

Deux fois plus de NEET *
à La Réunion que dans l'Hexagone...

26 % des jeunes de 15 à 29 ans
sont des NEET à La Réunion

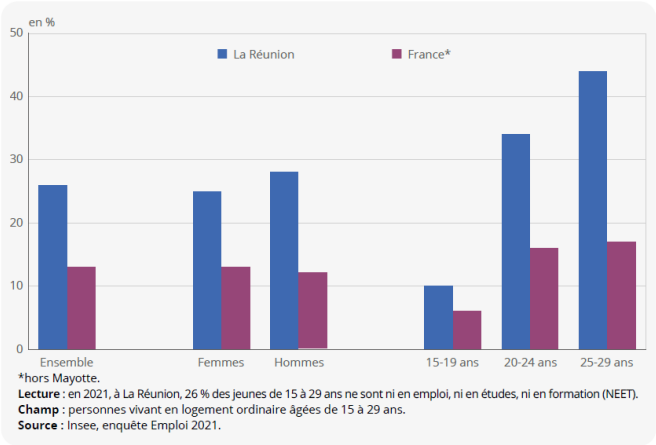


Part de jeunes de 15 à 29 ans ni en
emploi, ni en études, ni en formation en 2021

À La Réunion, la part des NEET culmine entre 25 et 29 ans (44 %)

* NEET : neither in employment nor in education or training

2. Part de jeunes de 15 à 29 ans ni en emploi, ni en études,
ni en formation (NEET) en 2021

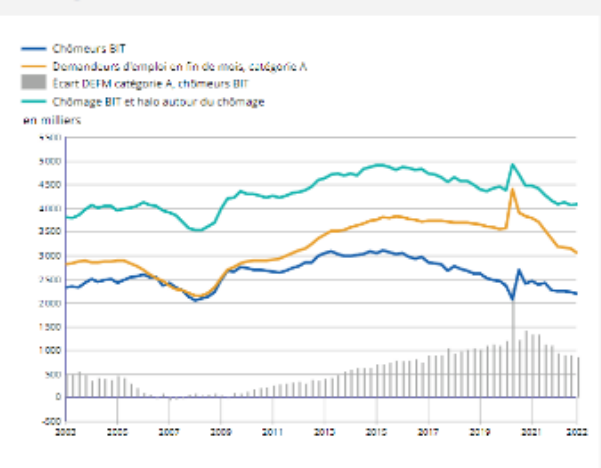


Données par communes (INSEE)

Données INSEE 2021	Taux d'emploi chez les personnes de 15 à 64 ans	Taux de chômage chez les personnes de 15 à 64 ans	Taux d'emploi chez les personnes de 15 à 24 ans	Taux de chômage chez les personnes de 15 à 24 ans
Saint-Pierre	49%	31%	20%	48%
Saint-Louis	43%	34%	20%	48%
Petite-Ile	50%	28%	22%	46%
L'Etang Salé	54%	26%	18%	50%
Cilaos	45%	37%	25%	47%
Les Avirons	56%	24%	18%	48%
Total CIVIS	48%	31%	20%	48%
Le Tampon	47%	32%	22%	45%
Saint-Joseph	41%	40%	19%	54%
Saint-Philippe	41%	41%	17%	57%
Entre-Deux	52%	29%	22%	49%
Total CASUD	46%	35%	21%	48%
Bassin Sud	47%	32%	20%	48%
La Réunion	48%	30%	20%	47%

Entrées en emploi 2024 en nombre de jeunes											
	Les Avirons	L'Etang-Salé	Saint-Louis	Cilaos	Entre-Deux	Saint-Pierre	Le Tampon	Petite-Ile	Saint-Joseph	Saint-Philippe	TOTAL
2024	62	86	633	74	52	913	833	97	349	67	3166
2023	55	93	779	59	62	1059	922	112	388	66	3595
Variation annuelle	13%	-8%	-19%	25%	-16%	-14%	-10%	-13%	-10%	2%	-12%
Part Alternance	65%	77%	70%	43%	73%	64%	63%	74%	71%	66%	66%
Part Intérim & Insertion	3%	3%	10%	9%	6%	12%	9%	9%	5%	3%	9%
/ jeunes accompagnés	40%	36%	34%	54%	36%	36%	39%	39%	30%	50%	36%

Figure - Chômage BIT et demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A de 2003 à 2022



La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du BIT. Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT, car les personnes inactives ont tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT (être sans emploi une semaine donnée, être disponible dans les 2 semaines, avoir cherché activement un emploi dans les 4 dernières semaines).

Un choix professionnel restreint et genré pour les jeunes (IMILO 2023)

► Familles Rome les plus demandées selon le genre par les jeunes en contacts en 2022

Familles Rome	Femmes	Hommes
Commerce, vente et grande distribution	37%	24%
Services à la personne et à la collectivité	22%	13%
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	7%	10%
Support à l'entreprise	12%	3%
Installation et maintenance	1%	12%
Construction, bâtiment et travaux publics	1%	9%
Transport et logistique	1%	8%
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	2%	6%
Santé	5%	1%

■ Top 10 des métiers exercés lors d'une PMSMP selon le genre

Femmes	Hommes
Vente en habillement et accessoires de la personne	Mise en rayon libre-service
302	259
Vente en alimentation	Personnel de caisse
167	91
Assistance auprès d'enfants	Personnel polyvalent en restauration
161	90
Mise en rayon libre-service	Vente en habillement et accessoires de la personne
103	80
Secrétariat	Vente en alimentation
102	64
Personnel de caisse	Vente en décoration et équipement du foyer
80	52
Personnel polyvalent en restauration	Magasinage et préparation de commandes
56	48
Soins esthétiques et corporels	Mécanique automobile et entretien de véhicules
45	45
Vente en décoration et équipement du foyer	Vente en articles de sport et loisirs
42	33
Vente en articles de sport et loisirs	Maçonnerie
30	30

Ces 10 métiers représentent 67 % des PMSMP réalisées par les femmes

Ces 10 métiers représentent 59 % des PMSMP réalisées par les hommes

Le commerce et la restauration concernent les deux genres, puis nous avons des domaines et des métiers très genrés : esthétique, petite enfance et secrétariat pour les femmes, bâtiment, logistique et mécanique pour les hommes.

La PMSMP reste l'outil privilégié des jeunes pour explorer le monde de l'entreprise et leur projet professionnel : 2 885 PMSMP réalisées en 2023 auprès de 1 579 entreprises.

■ Les 15 métiers les plus préparés en 2023 en alternance

ROME métier préparé / en nombre de jeunes	
Vente en alimentation	256
Personnel polyvalent en restauration	157
Mise en rayon libre-service	114
Vente en habillement et accessoires de la personne	105
Personnel de caisse	88
Personnel de cuisine	74
Vente en décoration et équipement du foyer	54
Mécanique automobile et entretien de véhicules	49
Maçonnerie	48
Assistanat commercial	47
Management en force de vente	46
Assistance auprès d'enfants	43
Boulangerie - viennoiserie	40
Nettoyage de locaux	40
Coiffure	39

■ Les 15 métiers les plus exercés en 2023 hors alternance

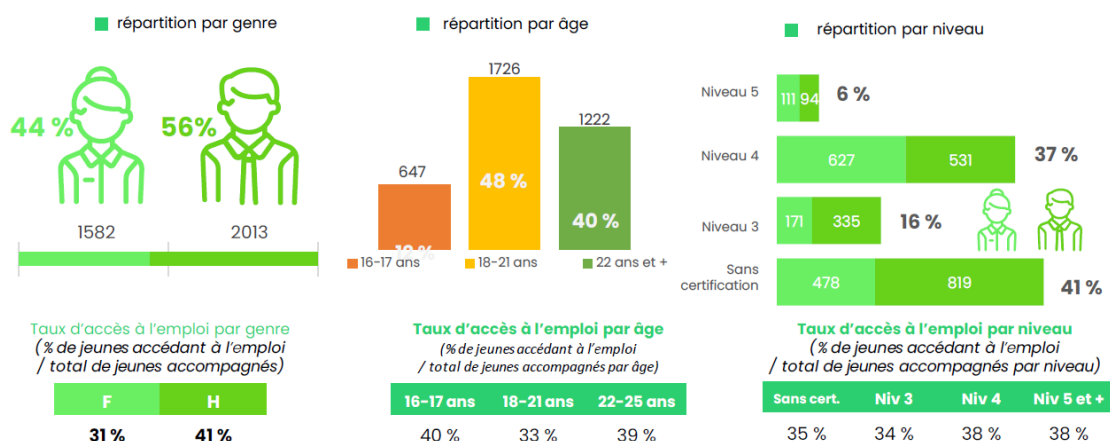
ROME métier exercé / en nombre de jeunes	
Personnel de caisse	133
Personnel de la Défense	116
Mise en rayon libre-service	112
Manutention manuelle de charges	87
Personnel polyvalent en restauration	86
Magasinage et préparation de commandes	59
Sécurité publique	52
Vente en habillement et accessoires de la personne	48
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	44
Préparation du gros œuvre et des travaux publics	41
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	40
Assistance auprès d'enfants	38
Sécurité et surveillance privées	36
Vente en alimentation	36
Nettoyage de locaux	32

Les opportunités professionnelles offertes aux jeunes sur le marché du travail sont limitées, comme en témoigne le fait que seulement 10 métiers concentrent 50 % des embauches. Cela reflète une concentration des recrutements dans un nombre restreint de secteurs ou de professions, réduisant la diversité des choix disponibles et limitant leur capacité à s'orienter vers des secteurs moins représentés, mais tout aussi essentiels pour le développement économique et social.

Le profil de l'emploi : sexe, diplôme et maturité (IMILO 2024)

3 166 jeunes ont accédé à l'emploi en 2024.

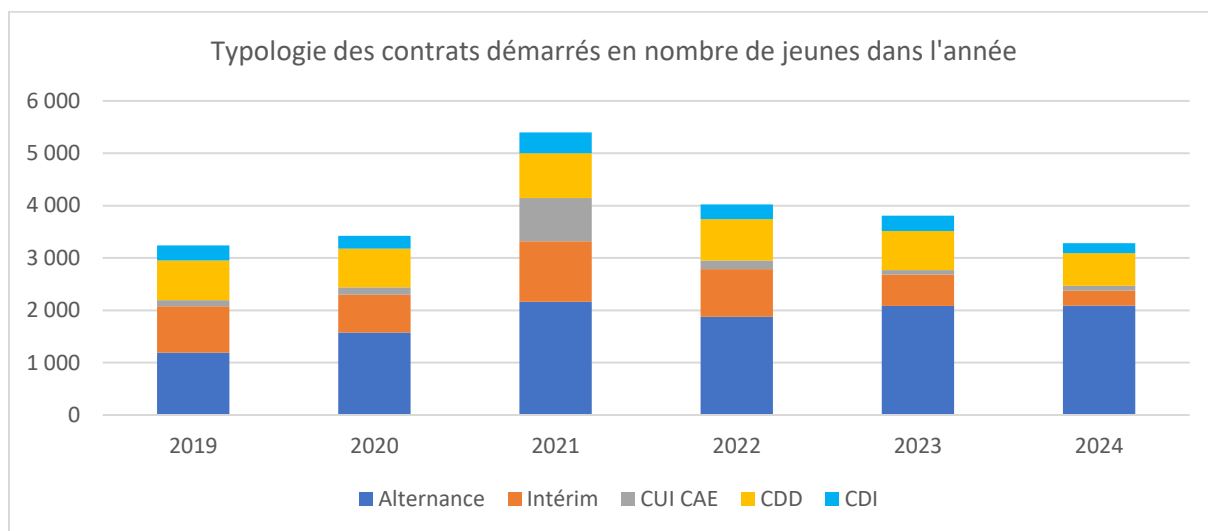
QPV : 23 %



Les jeunes hommes accèdent plus facilement à l'emploi que les jeunes femmes avec presque 10 points d'écart sur le taux d'accès à l'emploi en MLS.

Le niveau d'étude et de diplôme est également un facteur influent sur l'accès à l'emploi.

De même, l'avancée dans l'âge, marqueur d'expériences, de maturité et d'autonomie, facilite l'accès à l'emploi.



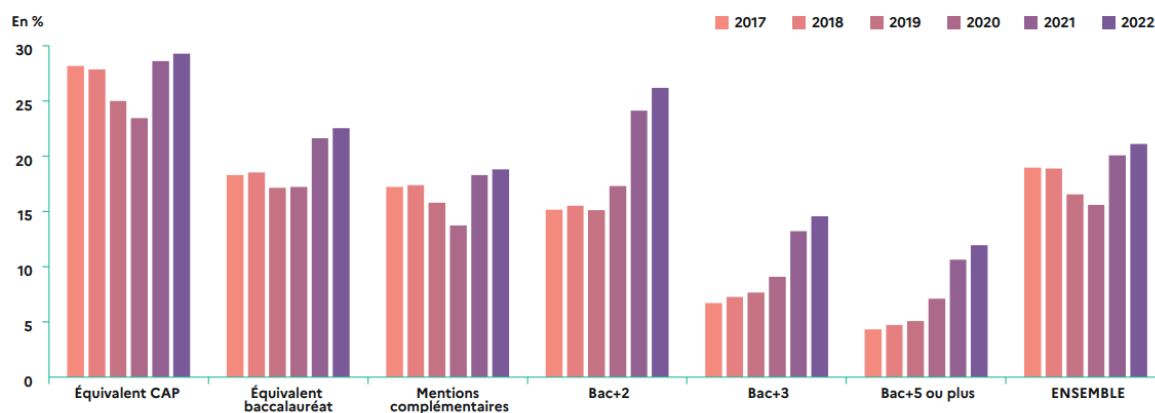
Avec la réforme de l'apprentissage et le plan de relance national « 1 jeune, 1 solution », les jeunes ont pu profiter de cette bonne dynamique d'emploi, notamment avec une forte hausse des contrats d'apprentissage (+75% d'apprentis entre 2019 et 2023 sur les jeunes de la Mission Locale Sud). A noter un taux de rupture de plus de 30% des contrats d'apprentissage.

L'accès à l'emploi des jeunes restent toutefois très précaire. Le CDI est une exception pour les jeunes inscrits à la Mission Locale Sud (6% des jeunes accédant à un emploi en 2024) alors que l'apprentissage devient majoritaire avec 66%. Les CDD et l'intérim viennent compléter le tiers manquant.

L'apprentissage depuis le 8 mars 2026 c'est :

- 5 000 € d'aide à l'embauche pour l'employeur si diplôme préparé <= BAC.
- 500 € d'aide au permis pour l'apprenti (*suspendue*)
- 1 127 formations pour 181 sites de formations et 170 CFA certifiés Qualiopi
- Près de 70 CFA conventionnés avec la MLS

GRAPHIQUE 1 | Taux de rupture à neuf mois des contrats d'apprentissage par année de début et niveau de formation préparée



Lecture: pour les formations de niveau bac+2, 26,2% des contrats d'apprentissage commencés en 2022 sont rompus dans leurs neuf premiers mois d'exécution.

Champ: contrats d'apprentissage commencés entre 2017 et 2022.

Source: Système d'information sur les apprentis de la Dares (SIA Dares).

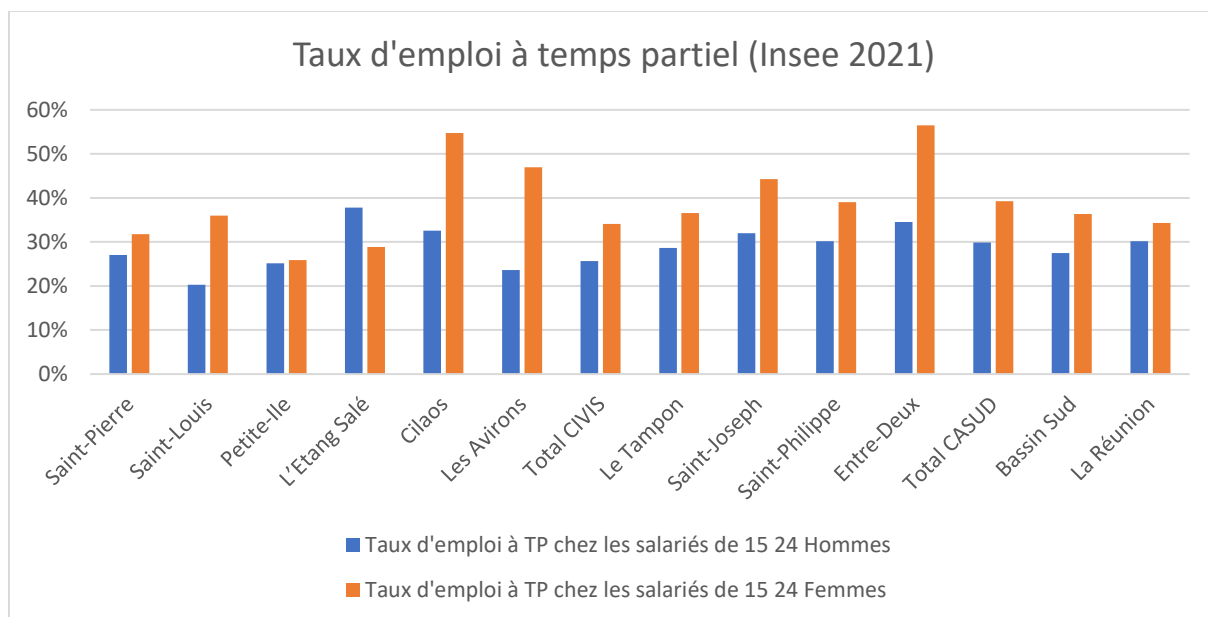
Constats des CFA :

- Tuteurs en entreprise pas assez formé,
- Pas assez de sécurisation administrative du contrat et du rôle chacun,
- Intégration en entreprise souvent difficile pour le jeune, pas assez préparé des deux côtés,
- Mauvaise appropriation des offres de service des OPCO à destination des jeunes et des entreprises.
- Discrimination toujours présente (Sexuée, grossesse, mère de famille, grossophobie),
- Beaucoup de CFA sur le marché, forte négociation des entreprises, voire « chantage »,
- Absence en formation car apprentis retenus en entreprise,
- Fort taux de ruptures (40%) notamment chez les apprentis les plus jeunes,
- Attentes des entreprises plus sur la motivation que sur l'expérience,
- Site internet : trop de bugs pour renseigner les offres (déconnexion en plein saisie)
- Difficultés pour obtenir la signature d'une PMSMP si le CISP n'est pas disponible ou si l'entreprise est jugée défaillante.
- Demande de communication sur les abus éventuels (ex. trop de PMSMP, absence de contrats).
- Job dating en CFA : avis très positif, présence des employeurs appréciée.
- Afterwork : à développer.
- Forums : utiles pour la pub du CFA, mais pas pour constituer un vivier de candidats.
- Trop d'événements simultanés, manque d'étalement sur l'année.
- Evènement avec support sport fonctionne bien (SVE, Parcours Sport).

Perspectives partenariat / outils 2026 :

- Rencontres Mission Apprentissage avec partenaires externes sur sujets ciblés : priorité santé mentale, Génération Z et mobilité intra insulaire.
- Partager un calendrier prévisionnel des événements sur le Bassin Sud.
- Intervention de France Travail pour un point sur le fonctionnement RPE.
- Amélioration du site internet pour la gestion des offres partenaires.
- Lancement de l'agrément MLS pour les partenaires sur IF.
- Travailler sur l'intégration en emploi et les bonnes pratiques côté jeune et côté entreprise
- Aller chercher des employeurs sur d'autres branches, d'autres formations.
- Plus d'échange CISP – CFA.

Des contrats à temps partiel pour ¼ des jeunes hommes et 1/3 des jeunes femmes (INSEE 2021)

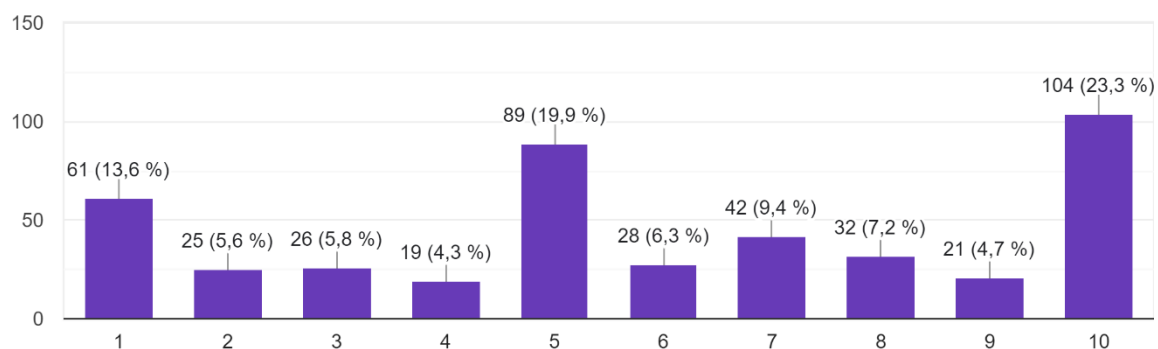


Les contrats à temps partiels représentent environ 30% des jeunes salariés à la Réunion contre seulement 20% en métropole.

Que disent les jeunes de la MLS ? (Questionnaire des besoins)

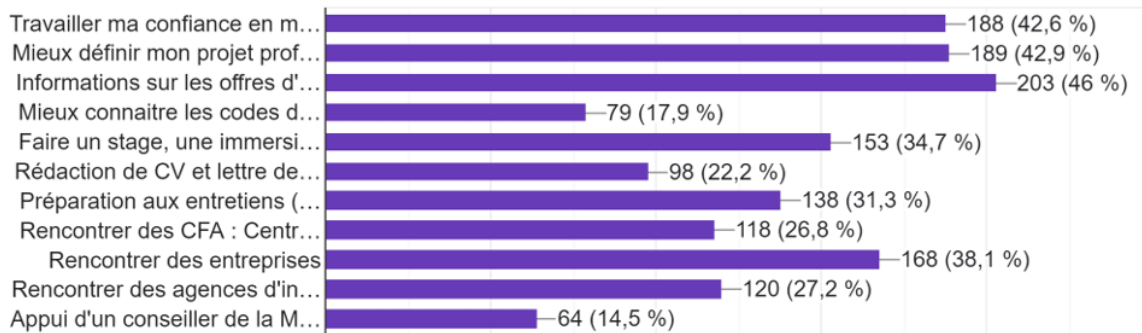
Avez-vous besoins d'aide en matière de recherche d'emploi ? Sur une échelle de 1 à 10 De 1 = Pas du tout à 10 = indispensable

447 réponses



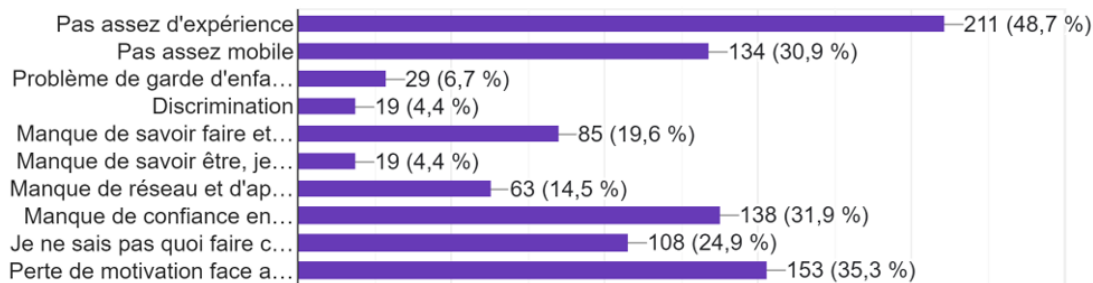
Quels types d'aides vous semblent nécessaires pour trouver un emploi ? Plusieurs réponses possibles

441 réponses



Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez pour accéder à un emploi ? Plusieurs réponses possibles

433 réponses



On peut constater un besoin d'accompagnement formulé par 2/3 des jeunes, avec un quart des jeunes qui déclarent cet accompagnement indispensable.

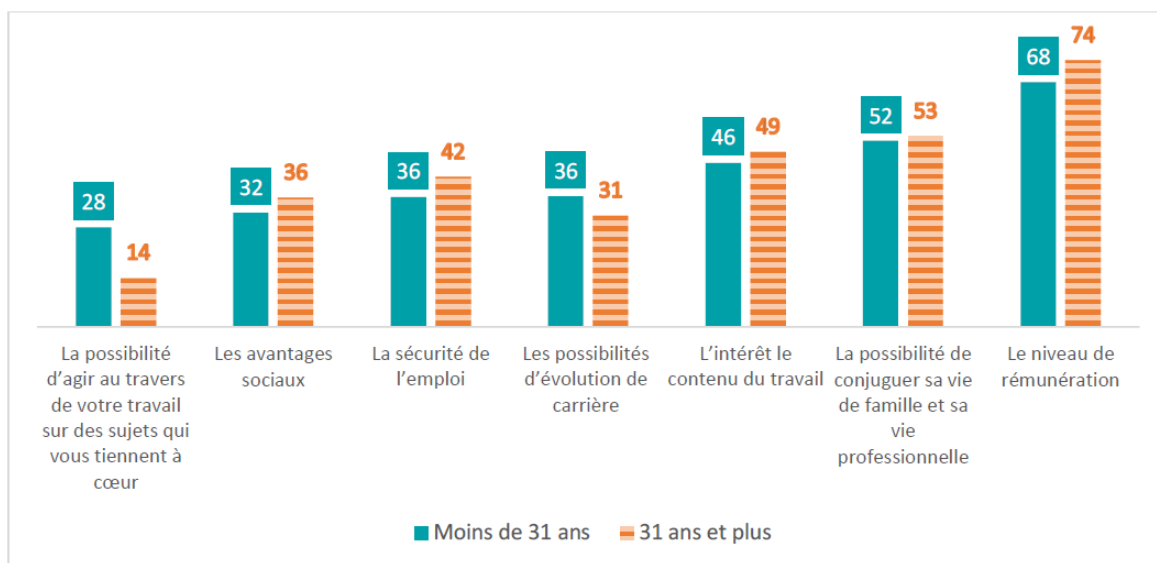
Derrière ce mot accompagnement, on retrouve la préparation aux techniques de recherche d'emploi, des espaces de rencontre avec les entreprises-CFA-Intérim et un soutien fort pour développer la motivation et la maintenir face aux refus ou au non réponse des employeurs



Lors de regards croisés jeunes / employeurs en partenariat avec l'OPCO Unifirmation, les jeunes pensaient que l'expérience était le premier critère regardé par un employeur alors que ceux-ci pensent d'abord à la motivation.

GRAPHIQUE S1. PRINCIPAUX CRITÈRES PRIS EN COMPTE DANS LE CHOIX D'UN EMPLOI SELON L'ÂGE (EN %)

Si vous deviez choisir un emploi aujourd'hui, quels seraient les principaux éléments que vous prendriez en compte parmi les éléments suivants ?
(Cumul des réponses « en premier », « en deuxième » et « en troisième »)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2023. Champ : Ensemble de la population âgée de 15 ans et plus.

Employer un jeune de la génération Z c'est :

- + Créer un cadre de travail **flexible** tenant compte de l'équilibre vie perso vie pro et permettant un certain degré d'autonomie et d'initiative.
- + Donner du **sens** au travail : arrêter l'autorité « brute », expliquer la finalité des tâches, développer un management horizontal ouvert aux échanges, aux retours réguliers et reconnaissant les efforts réalisés.
- + Promouvoir une **ambiance** de travail inclusive et bienveillante : valoriser la diversité, créer des espaces de dialogues, favoriser le bien être physique et mental, proposer des activités hors professionnel.
- Eviter l'**ennui** : proposer des formations, offrir des perspectives d'évolution, encourager la polyvalence.
- Eviter le **stress**, la surcharge de travail et les mauvaises relations professionnelles, sources de démission.

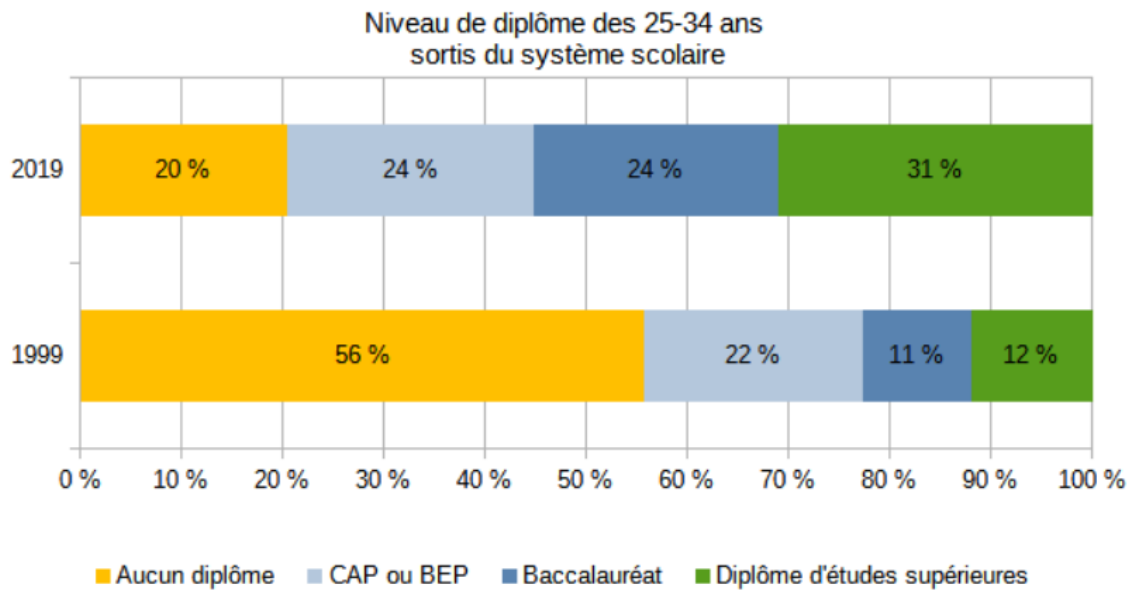
Les zoomers viennent pour le salaire et le contenu du travail et restent pour l'ambiance et l'équilibre pro perso.

LEVIERS D'ACTION LIEES A L'EMPLOI

- > Travailler autour de la diversification des métiers.
- > Continuer le partenariat avec les CFA sur le recrutement mais aussi autour du maintien en emploi.
- > Sensibiliser les employeurs sur la qualité des contrats proposés (précarité, temps partiel), le suivi des candidatures et l'accueil en entreprise à adapter à cette génération Z.
- > Travailler autour des stéréotypes tant du côté des jeunes que des employeurs (regards croisés).
- > Développer le *Aller vers* des entreprises et CFA pour créer le lien de confiance et développer la motivation (CV de l'entreprise).

5– L'éducation et la formation :

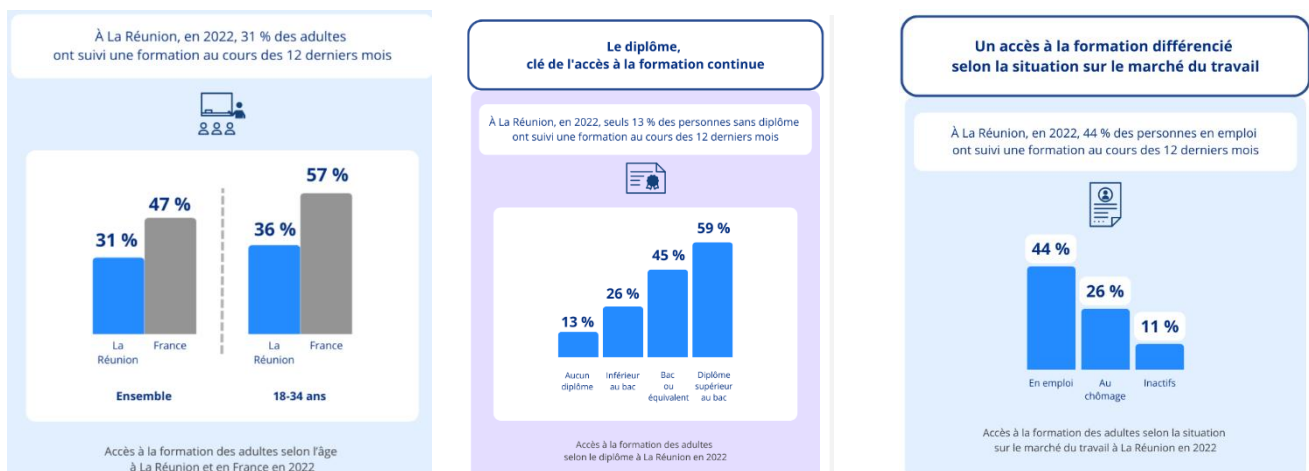
Un niveau de qualification initiale général faible (INSEE)



Source : Insee, RP 1999 et 2019

Un accès plus réduit à la formation professionnelle (INSEE déc 2025)

A même caractéristique identiques, on se forme moins à La Réunion par rapport au niveau national. Ceci est du en partie au niveau de diplôme plus faible, au chômage élevé et à la faiblesse relative des grandes entreprises et d'emplois de cadres.



L'offre de formation professionnelle

- REGION REUNION : PRF / AMI / PASS FORMATION
- FRANCE TRAVAIL : AFC / AIF / POE
- OPCO : POA

S'informer et se préparer



737 formations PRF
ou AMI en 2024 dont
195 sur le bassin sud

4 610 jeunes ont eu une offre de service rattachée à l'acte de service "information et conseils sur la formation"

INFORMATION ET CONSEIL SUR LA FORMATION	4 327	Comprendre le fonctionnement et l'offre de formation continue du territoire Région Réunion, France Travail, OPCO, Micro Lycée
PREPARATION A L'ENTREE EN FORMATION	1 554	En collectif et en individuel : Tests d'entrées, dossier d'inscription, entretien de sélection
RECHERCHE DE FORMATION VIA XOUIFORM La Réunion	1 133	Plateforme regroupant l'offre de formation disponible Interconnexion avec Formanoo - KAIROS - IMILO
INFO ET CONSEIL SUR LES FINANCEMENTS INDIVIDUELS	393	Présentation des aides individuelles à la formation AF2R > PASS FORMATION, AIF, R+, CPF, FDAJ
VISITE ET PRESENTATION PARTENAIRE FORMATION	307	Visite du centre de formation RSMAR, AFPAR

Candidater et accès à la formation

1 997 jeunes ont eu une mise en relation sur une offre de formation par la MLS

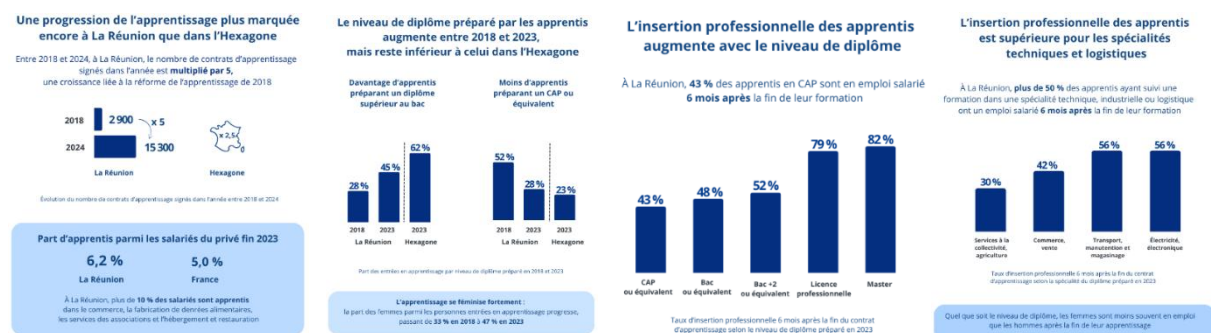
1 546 jeunes ont démarré au moins une action de formation dans l'année

Jeunes MER sur une action de formation		Jeunes entrés en formation					Total
Cilaos	73	4	5	0	0	24	42
Entre-Deux	35	5	2	4	1	34	41
L'Étang-Salé	46	7	5	1	6	30	43
Le Tampon	459	37	65	17	21	209	359
Les Avirons	63	3	6	4	0	21	46
Petite-Île	37	6	5	2	4	28	37
Saint-Joseph	192	22	28	8	8	73	150
Saint-Louis	416	49	66	16	29	188	343
Saint-Philippe	32	13	1	4	0	14	31
Saint-Pierre	639	64	69	24	68	304	452
Total général	1 997	210	252	80	137	927	1546

Apprentissage : hausse du nombre d'apprentis et élévation du niveau de diplôme préparé (INSEE nov 2025).

Sous l'impulsion des aides publiques, l'apprentissage se développe fortement en France depuis la crise sanitaire. La progression de l'apprentissage est plus marquée encore à La Réunion qu'au niveau national : entre 2018 et 2024, le nombre de contrats d'apprentissage signés est multiplié par cinq, une croissance deux fois plus élevée qu'en moyenne nationale.

Cette diffusion de l'apprentissage s'accompagne d'une élévation du niveau de diplôme préparé. En 2023, quasiment un apprenti sur deux prépare un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat alors qu'en 2018, un apprenti sur deux préparait un diplôme de niveau CAP. Parallèlement à la hausse du niveau de diplôme, l'apprentissage se féminise.



Une offre de formation en alternance en forte expansion et de plus en plus accessible

La montée en puissance des contrats en alternance s'est accompagnée d'une diversification sans précédent de l'offre de formation à La Réunion. Aujourd'hui, plus de 1 000 formations en alternance sont proposées, couvrant un large spectre de niveaux de qualification et de secteurs professionnels. Cette dynamique s'appuie également sur la multiplication des CFA, qui favorise un maillage territorial plus fin et un accès renforcé à des formations de proximité. L'alternance devient ainsi un levier majeur d'accès au diplôme, plus lisible, plus diversifiée et mieux ancrée dans les réalités locales.

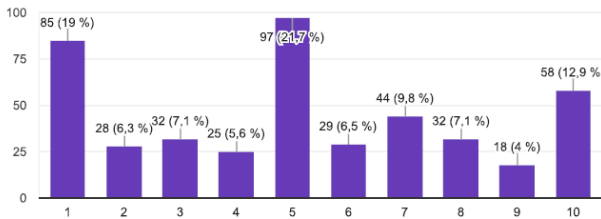


La demande des jeunes de la MLS (Questionnaire Jeunes décembre 2024).

Avez-vous besoins d'aide en matière de formation ?

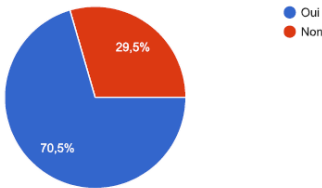
Sur une échelle de 1 à 10
De 1 = Pas du tout à 10 = indispensable

448 réponses



Souhaitez-vous suivre une formation pour développer vos compétences ?

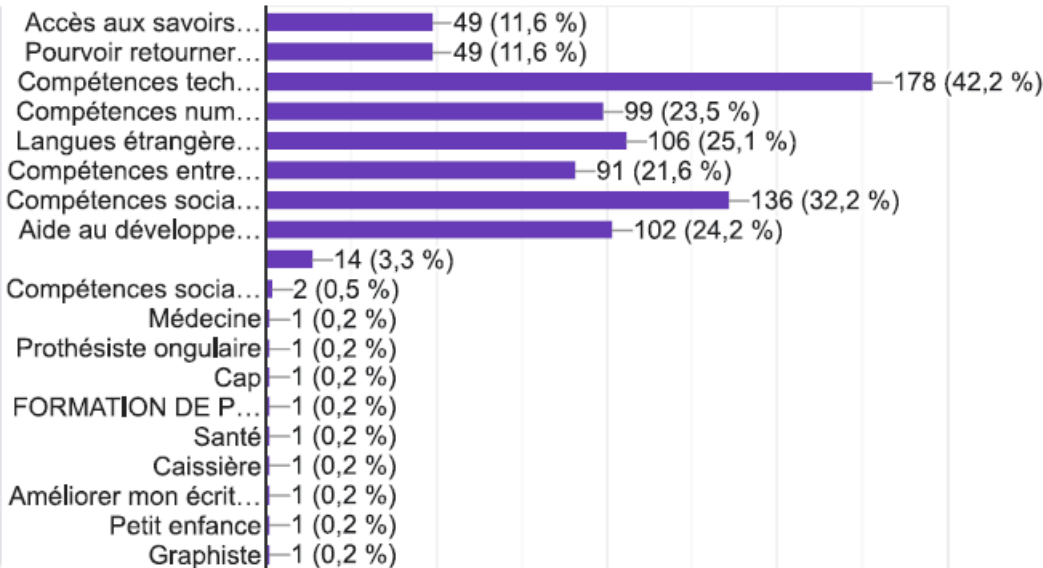
444 réponses



Quels domaines de formation vous intéressent le plus ?

Plusieurs réponses possibles

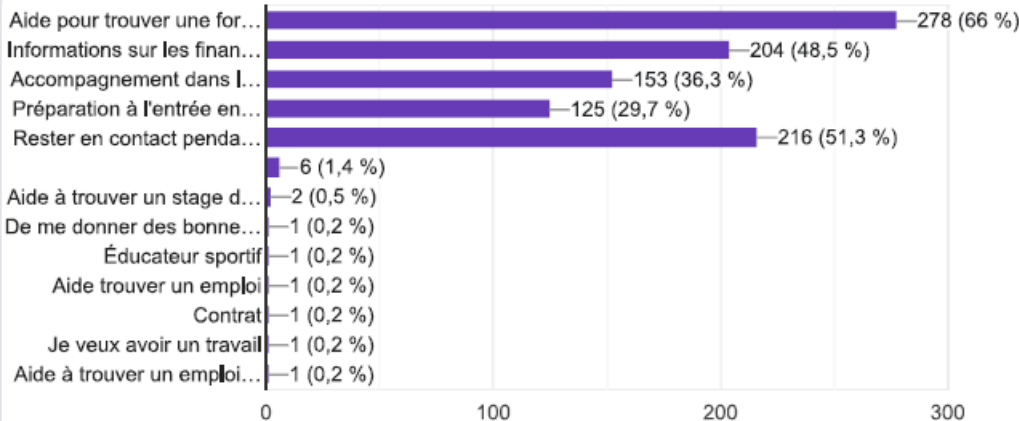
422 réponses



Quelles sont vos attentes concernant l'accompagnement vers des formations ?

Plusieurs réponses possibles

421 réponses



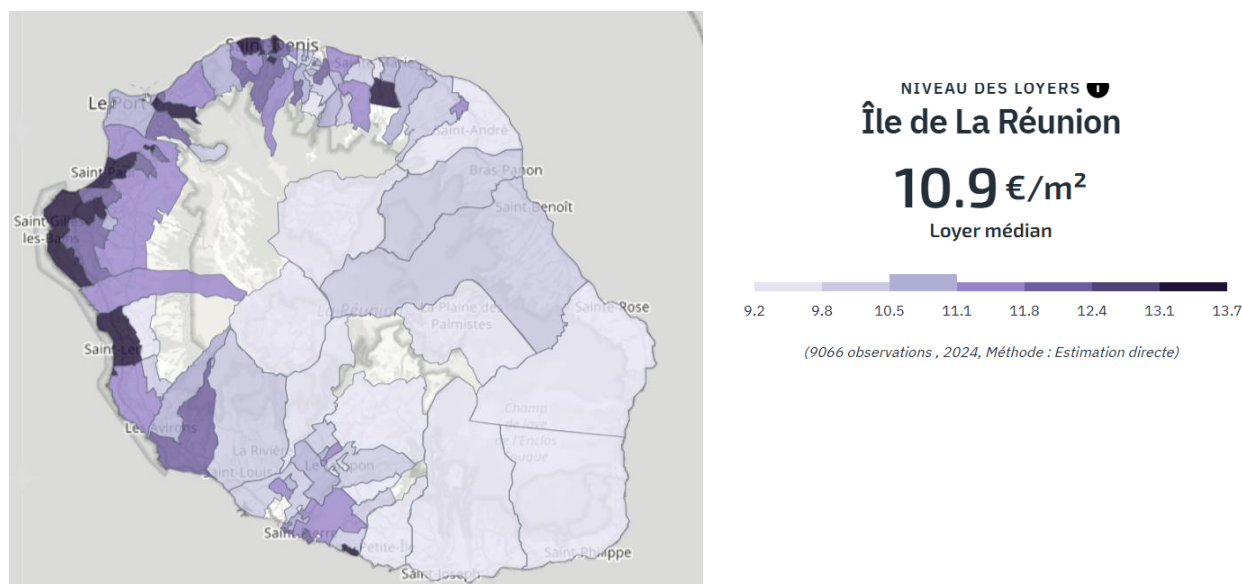
LEVIERS D'ACTION LIEES A LA FORMATION

- > Consolider les outils présentant les formations disponibles aux jeunes et aux CISP
- > Organiser des ateliers « Formations » ou autour des secteurs en tension,
- > Réaliser des visites d'OF et de plateaux techniques
- > Sécurisé l'entrée en formation (Réfèrent formation, guide entrée en formation, suivi des ruptures)
- > Accompagner individuellement tout au long du parcours formation (point régulier, lever des freins)
- > Consolider les partenariats (OF, CFA, Région Réunion, France Travail, OPCO)
- > Mobiliser les financeurs pour des formations adaptées (faible niveau, mineurs, FOAD, compétences transversales : savoir être, gestion du temps, communication, sport & culture, préparation aux tests et concours)
- > Travailler autour de l'offre en proximité en même temps que la mobilité.

6– Le logement

Un territoire confronté à une forte tension immobilière

Le bassin Sud se caractérise par une situation de logement particulièrement tendue. Les loyers y sont plus élevés que la moyenne nationale au regard des revenus, avec un parc dominé par le privé et une offre sociale insuffisante pour absorber les demandes des jeunes. La Réunion compte près de 28 000 demandes de logement social en attente (toutes tranches d'âge), dont une part croissante de jeunes. Le Sud, marqué par une démographie jeune et par une précarité économique forte, voit une augmentation des situations : hébergement précaire, cohabitation subie, dépendance familiale, voire expulsions.



Un public jeune exposé à une grande vulnérabilité résidentielle

Les jeunes accompagnés présentent des situations multiples :

- **Surreprésentation de l'hébergement familial contraint** (cohabitation faute de moyens).
- **Forte précarité financière** : 70 % des jeunes accompagnés disposent de ressources inférieures au SMIC ou sans revenu.
- **Absence de garant ou d'historique locatif**, frein majeur pour le parc privé.
- **Situations d'urgence** : jeunes sortant de placement, ruptures familiales, violences intrafamiliales, expulsions, maternité précoce.
- **Difficultés administratives** : non-recours au DALO, méconnaissance des dispositifs type VISALE, aides Loca-Pass, APL.
- **Mobilité contrainte** : absence de transport, éloignement des pôles d'habitat, impossibilité d'accepter un emploi faute de solution logement.

Un écosystème logement présent mais saturé

Le territoire Sud dispose d'acteurs investis, mais confrontés à une pression forte :

- **Bailleurs sociaux** (SIDR, SHLMR, SODEGIS, SEMAC) : parc limité et taux de rotation faible.
- **SIAO / CHU – CHRS** : flux importants, manque de places, saturation permanente.
- **FJT (Foyers de Jeunes Travailleurs) / Résidences sociales** : solutions adaptées mais insuffisantes pour répondre aux demandes.
- **Structures d'urgence** souvent éloignées ou temporaires.
- **Collectivités (CIVIS, CASUD)** : programmes en cours mais livraisons lentes face à la demande.
- **Associations** (AJMD, AHI, Croix-Rouge...) : accompagnement social essentiel, mais dispositifs limités en capacité.

Malgré la mobilisation territoriale, l'offre reste en décalage avec les besoins réels, notamment pour les 16–25 ans.

Une Mission Locale plus engagée dans la sécurisation de l'hébergement des jeunes

Face à la difficulté d'accéder à un logement indépendant, la MLS privilégie les solutions d'hébergements ou de maintien dans le logement.

- **Diagnostic social et résidentiel systématisé** dès les premiers entretiens.
- **Accompagnement aux démarches** : DALO, inscription locative, dossier unique, aides financières, ouverture de droits CAF.
- **Mobilisation des dispositifs jeunes** : VISALE, APL, FSL, aides régionales.
- **Partenariats opérationnels** avec bailleurs sociaux et privés (agence soleil), FJT, associations d'insertion, SIAO.
- **Accès au logement via les programmes d'insertion** (contrats aidés, alternance, mobilité vers l'emploi).
- **Actions collectives sur les compétences logement** (budget, gestion du logement, droits et devoirs du locataire) > Action AIS ALEFPA

La Mission Locale Sud agit comme **pivot** entre le jeune, les institutions, les bailleurs et le secteur social.



**HÉBERGEMENT**

- 84% habitent chez les parents ou la famille
- 12% ont un logement autonome
- 3 % sont en situation de précarité

Regard du partenaire Fondation pour le logement.



UNE OFFRE DE LOGEMENTS CONCURRENCÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT DES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DE LA VACANCE



341 956 RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2020

+ 9 % par rapport à 2014.



34 566 LOGEMENTS VACANTS EN 2020

soit **8,9 %** du parc de logements,
+ 19 % par rapport à 2014.

Un taux de vacance **particulièrement fort dans les Hauts** (entre 11 et 15 %) ;
Mais qui n'épargne pas certaines communes plus urbaines (Saint-Paul, Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Louis) : **plus de 9,5 %**



12 445 RÉSIDENCES SECONDAIRES EN 2020

près de **deux fois plus** qu'en 2014.

Source : Le Figaro Immobilier, estimations décembre 2023



UN PARC PRIVÉ INACCESSIBLE : DES LOYERS PARMIS LES PLUS ÉLEVÉS DE FRANCE

15 €/M² en moyenne pour un bien en location

Source : Le Figaro Immobilier, estimations décembre 2023)



UN PARC SOCIAL TOUJOURS PLUS EN TENSION

84 453 logements sociaux

au 1^{er} janvier 2023, soit **24,7 %** du parc de logements (contre 24 % en 2022) qui concentre **24 %** des ménages réunionnais.

3 fois moins de logements sociaux produits :

entre 2020 et 2024 : **4 830**

entre 2015 et 2019 : **12 371**

Et une hausse importante du **loyer moyen** :

+ 4,2 % entre 2019 et 2023*

*Ensemble du parc social et intermédiaire (LLTS, LLS, LLI)

Une personne domiciliée sur 5 est à la rue.

DOMICILIATIONS PAR COMMUNE AU 31 DÉCEMBRE 2023

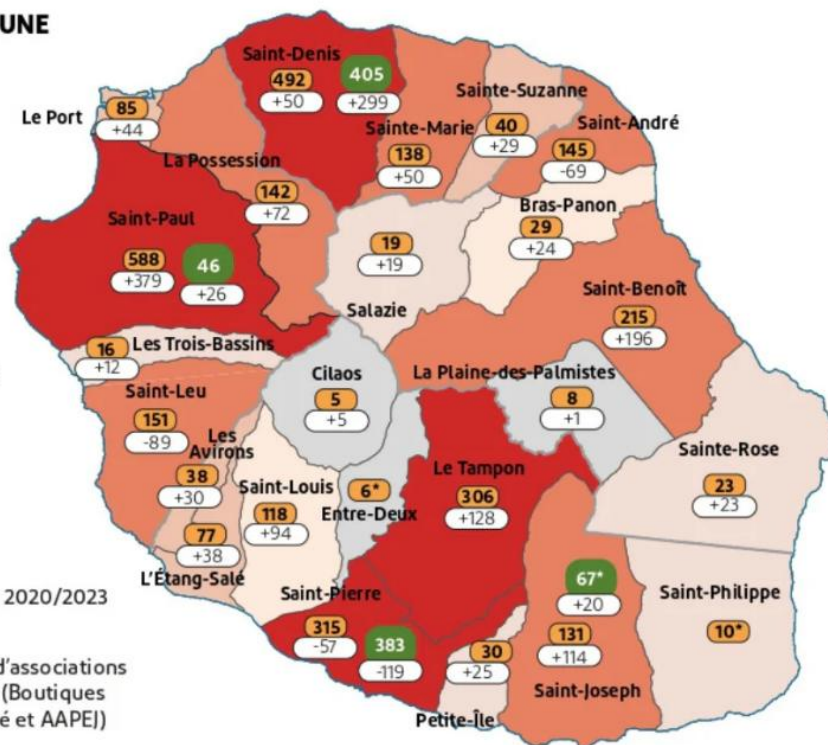


au sein des CCAS

- de 300 à 500
- de 100 à 300
- de 30 à 100
- de 10 à 30
- moins de 10

○ évolution 2020/2023

● au sein d'associations agréées (Boutiques solidarité et AAPEI)



Source : enquête domiciliation auprès des CCAS ; CPOM, décembre 2022, Réalisation FORS Recherche sociale
*Chiffre 2020 pour les CCAS Entre-Deux et Saint-Philippe et 2022 pour la Boutique solidarité Saint-Joseph



Plus de 140 000 Réunionnais souffrent de mal-logement ou d'absence de logement, dont environ 1 000 à la rue, 30 000 sans logement personnel, 75 000 dans des conditions très précaires (sans eau chaude, douche ou WC intérieurs), et 34 000 en surpeuplement accentué.

Au-delà de ce noyau dur, quelque 200 000 personnes supplémentaires sont fragilisées par des conditions de logement dégradées, avec des impacts sur la santé, la vie familiale et le budget. Au total, **près de 4 Réunionnais sur 10** sont touchés par cette crise, contre 2,4 sur 10 en France métropolitaine — soit une **situation près de deux fois plus grave qu'à l'échelle nationale**.

LEVIERS D'ACTION LIÉS AU LOGEMENT

- > **Renforcer la prévention des ruptures** (accompagnement budgétaire, gestion administrative, médiation familiale).
- > **Multiplier les partenariats avec le parc privé**, grâce à VISALE, intermédiation locative, bail glissant.
- > **Mieux flécher les situations complexes** vers le SIAO et les dispositifs spécialisés.
- > **Renforcer la coordination avec les bailleurs sociaux et SAIO** pour fluidifier l'attribution des logements et solutions d'urgence aux jeunes en insertion en participant aux commissions d'attribution.

7- La santé

Etat de santé de la population : particularités locales et défis persistant (ORS Réunion)

L'état de santé de la population réunionnaise présente des particularités liées aux caractéristiques socio-économiques, environnementales et culturelles de l'île. Le taux de mortalité sur l'île est de 6.6 ‰, taux bien inférieur à la métropole (9.8 ‰) en raison de la population plus jeune de l'île. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés ces dernières années, notamment grâce à des campagnes de prévention et une amélioration de l'accès aux soins, certains défis persistent.

Mortalité (nombre annuel moyen de décès et taux standardisés pour 100 000 habitants)	Effectif Région	Ratio H/F	Taux Micro-Région Nord	Taux Micro-Région Est	Taux Micro-Région Sud	Taux Micro-Région Ouest	Taux Régional	≠	Taux France hexagonale
20 Décès toutes causes confondues	5 323	1,2	977	1 193	1 102	995	1 055	>	944
21 Décès prématurés (avant 65 ans)	1 525	2,2	214	244	217	200	216	>	182
22 Décès par cancer	1 282	1,5	216	245	220	246	228	<	254
23 Décès par maladie de l'appareil circulatoire	1 194	1,0	248	295	283	226	261	>	202
24 Décès liés à l'appareil respiratoire	338	1,4	64	94	78	78	77	>	59
25 Décès liés au diabète*	763	1,0	131	239	175	145	165	>	62
26 Décès par suicide	87	3,6	11	8	12	12	11	<	13
27 Décès liés à un accident de circulation	34	4,4	3	3	5	6	4	>	3
28 Décès prématurés évitables (par causes accessibles à la prévention)	615	3,4	83	98	87	87	88	>	76
29 Décès liés au tabac	640	1,9	148	98	246	149	124	>	106
30 Décès liés à l'alcool**	241	4,1	31	42	34	36	35	>	26

ALD (nombre et prévalence pour 100 000 habitants)	Effectif Région	Ratio H/F	Taux Micro-Région Nord	Taux Micro-Région Est	Taux Micro-Région Sud	Taux Micro-Région Ouest	Taux Régional	≠	Taux France hexagonale
31 Affections de longue durée (ALD)	178 056	1,0	24 614	26 695	24 535	25 613	25 428	>	22 060
32 ALD pour diabète	63 459	0,8	8 297	10 217	8 815	8 587	8 923	>	4 379
33 ALD pour maladies cardiovasculaires	39 815	1,3	6 045	6 300	5 676	6 607	6 155	>	5 973
34 ALD pour maladies psychiatriques	15 842	1,1	2 105	1 742	1 854	1 974	1 952	<	2 475
35 ALD pour cancer	16 240	0,9	2 421	2 161	2 276	2 394	2 362	<	3 635
36 ALD pour néphropathie chronique grave	3 990	1,0	576	486	626	627	605	>	317
37 ALD pour asthme	1 755	0,5	227	297	254	222	247	=	239
38 ALD pour BPCO***	1 045	2,1	186	247	122	159	165	=	160

* le calcul prend désormais en compte les décès en cause initiale + associée / ** le calcul prend désormais en compte les décès en cause initiale par cancer des voies aéro-digestives supérieures + cirrhose alcoolique du foie + psychose alcoolique. / ***Bronchopneumopathie chronique obstructive

La Réunion est particulièrement touchée par les maladies chroniques telles que le **diabète**, l'hypertension artérielle et l'**obésité** (28 % des adultes), avec des prévalences bien supérieures à celles observées en métropole. En 2021, la prévalence du diabète connu chez les adultes réunionnais de 18 à 85 ans était de 13,6 %, soit plus du double de celle de la métropole (5,7 %). Ces pathologies sont souvent exacerbées par des habitudes alimentaires inadaptées et une sédentarité croissante.

Les **troubles de santé mentale**, notamment liés à la précarité, à l'isolement social et à l'usage de substance, sont également en hausse, mais demeurent insuffisamment pris en charge en raison du manque de structures spécialisées.

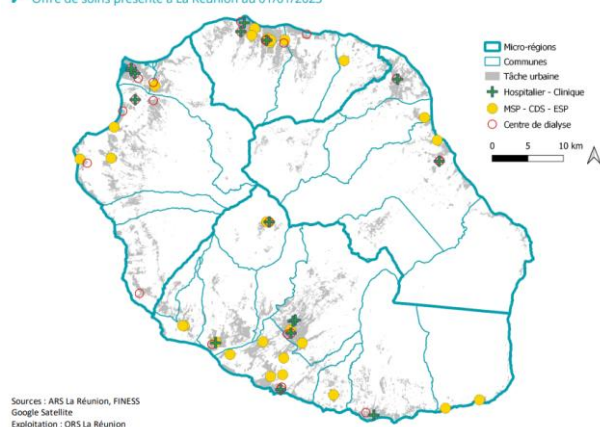
Par ailleurs, la **santé périnatale** reste préoccupante à la Réunion, avec des taux deux fois plus élevés qu'en métropole de naissances prématurées (9,08 %) et de mortalité infantile (6,7 %), bien que des dispositifs d'accompagnement se développent.

La couverture vaccinale est globalement satisfaisante, mais des **épidémies** de maladies vectorielles (dengue, chikungunya) rappellent la vulnérabilité de l'île face aux enjeux climatiques et environnementaux.

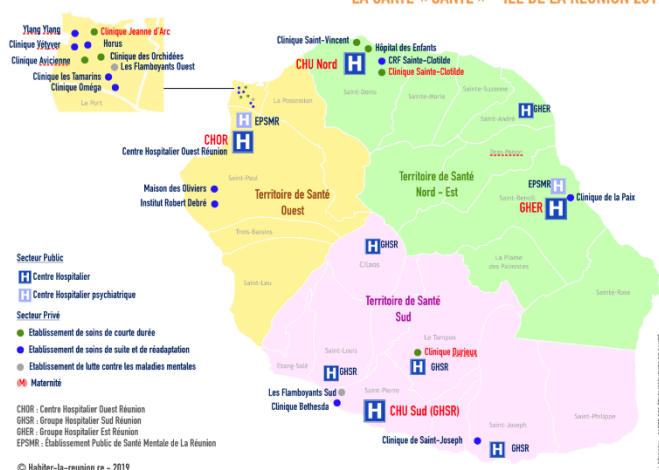
Enfin, les **inégalités territoriales** en matière de santé et d'accès aux soins entre les différentes zones de l'île, notamment dans les Hauts, nécessitent une attention particulière pour garantir une égalité de prise en charge.

Une offre d'accès au soin conséquente mais inégale (ORS Réunion)

Offre de soins présente à La Réunion au 01/01/2023

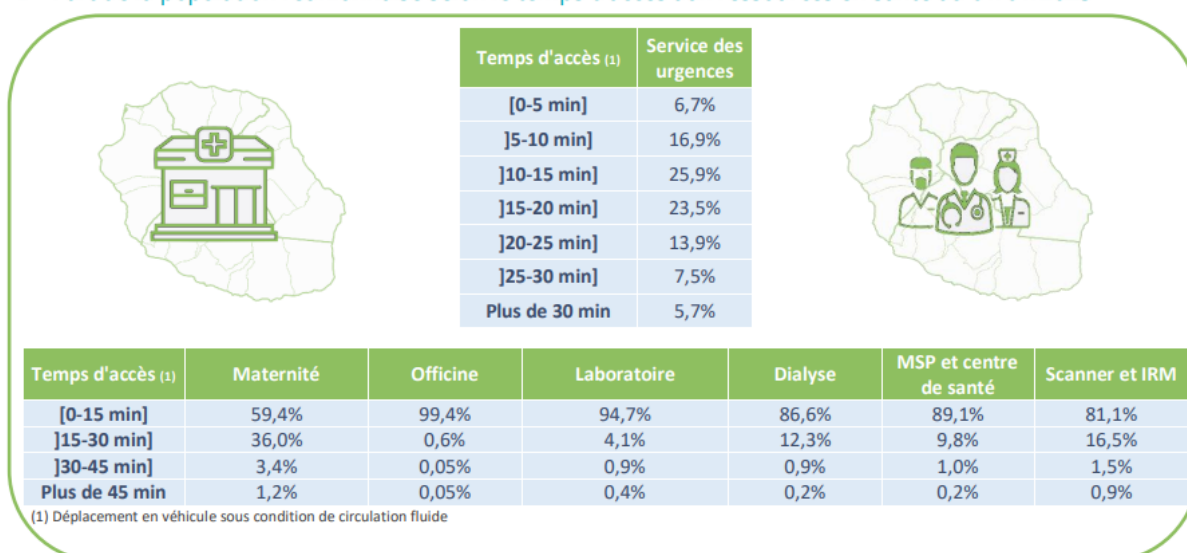


LA CARTE « SANTÉ » - ILE DE LA RÉUNION 2019



Une inégalité d'accès au soin sur le territoire notamment pour les communes des hauts. Des temps d'accès au soin à relativiser au regard des conditions réelles de circulation sur l'île.

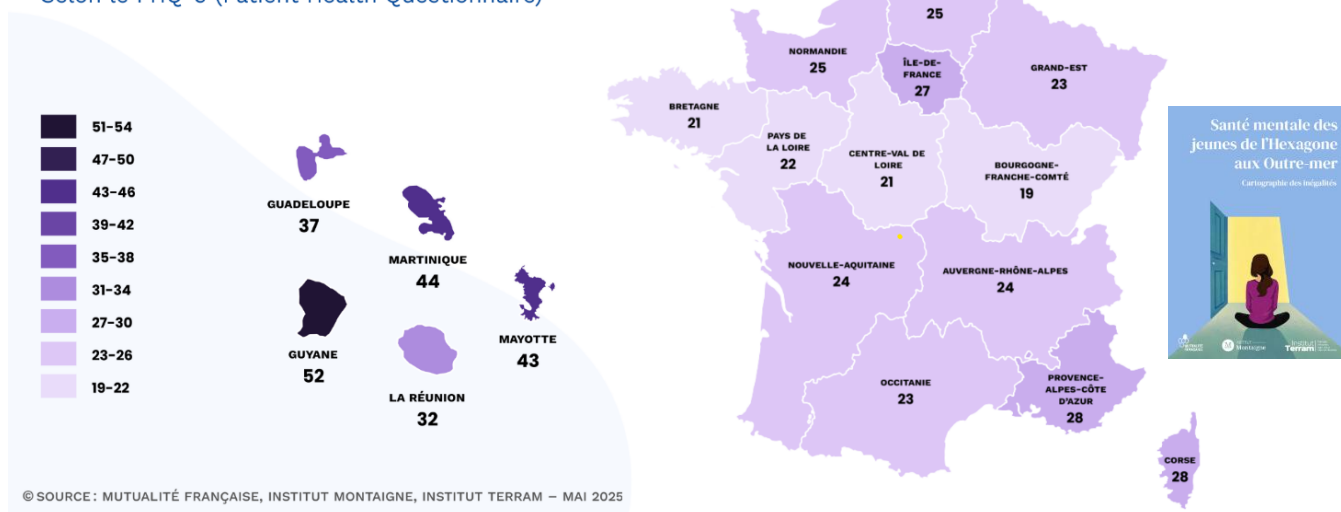
Part de la population réunionnaise selon le temps d'accès aux ressources en santé au 01/01/2023



41 % de la population du bassin sud est couverte par la CSS - Complémentaire Santé Solidaire (10.5% France entière).

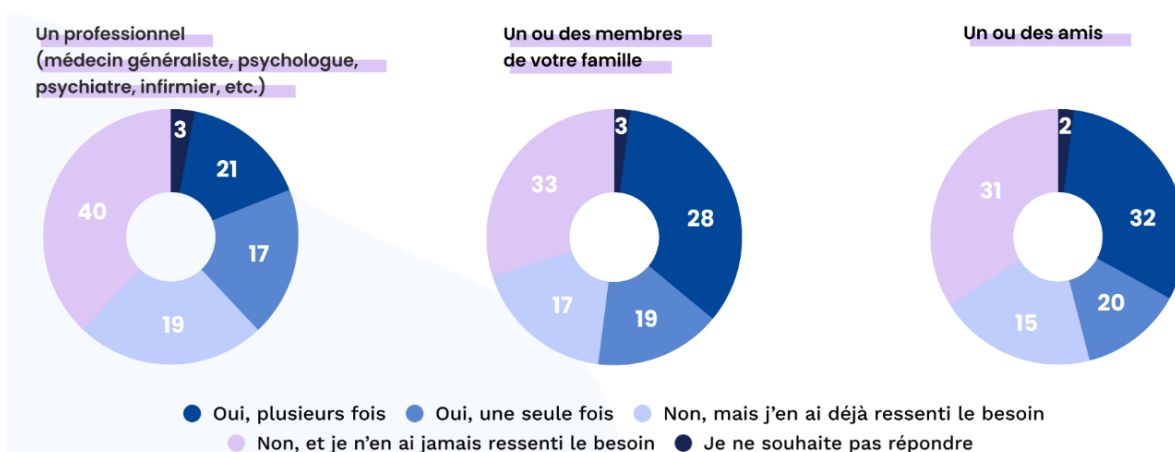
32 % des jeunes atteints de dépression à la Réunion

Total des jeunes souffrant de dépression
Selon le PHQ-9 (Patient Health Questionnaire)



Parler de santé mentale : quels soutiens ? (en %)

Question : "Avez vous déjà parlé de votre santé mentale avec ...?"



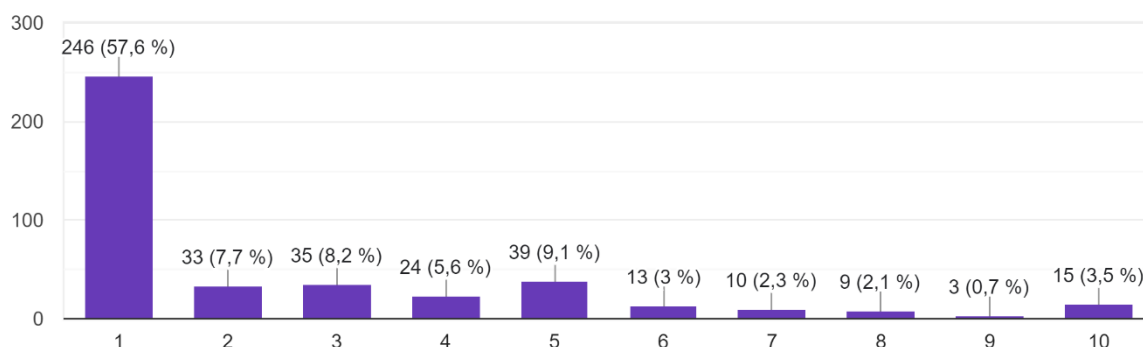
© SOURCE : MUTUALITÉ FRANÇAISE, INSTITUT MONTAIGNE, INSTITUT TERRAM – MAI 2025

Thème	Constats / Chiffres clés	Implications / Observations
Mal-être et troubles psychiques	- Fatigue, repli, perte d'intérêt fréquents- Près d'1 jeune sur 3 a eu des pensées suicidaires ou envisagé de se faire du mal- Stress massif : 87 % des jeunes stressés par les études, 75 % par le travail- Dépression liée à l'emploi : 36 % des indépendants, 31 % des chômeurs/temps partiel, 23 % des salariés à temps plein	Forte vulnérabilité psychologique chez les jeunes. Nécessité d'accompagner les jeunes en situation de précarité ou instabilité professionnelle.
Sensibilisation et accès à l'information	- 76 % des jeunes ont été sensibilisés à la santé mentale, surtout via réseaux sociaux et proches- Canaux institutionnels minoritaires : écoles/université 20 %, médecins 11 %, associations 8 %	Besoin d'un accès structuré et fiable à l'information sur la santé mentale. Les dispositifs institutionnels doivent être renforcés.
Attentes et propositions des jeunes	- Faciliter l'accès aux soins psychologiques et à la prévention : 36 %- Rendre les soins plus accessibles : 34 %- Promouvoir leviers de bien-être (sport, culture, sociabilité) : 29 %- Agir sur causes profondes : harcèlement, isolement, précarité	Les jeunes souhaitent être acteurs de leur santé mentale. Les actions doivent combiner soins, prévention et leviers de bien-être.

Regard des jeunes MLS : une absence de conscientisation du phénomène

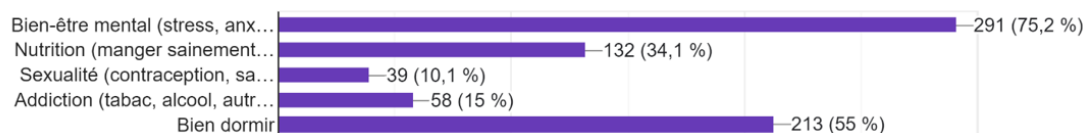
Avez-vous besoins d'aide en matière d'accès à la santé ? Sur une échelle de 1 à 10 De 1 = Pas du tout à 10 = indispensable

427 réponses



Quels sujets de santé vous concernent ? Plusieurs réponses possibles

387 réponses



Quels types de services de santé vous seraient les plus utiles ? Plusieurs réponses possibles

281 réponses



Les jeunes globalement n'expriment pas directement de besoin d'aide concernant l'accès à la santé et consultent peu les professionnels de santé. Toutefois, de manière plus spécifiée, on retrouve des points d'alerte en termes de santé mentale et comportementale qui influent sur leur bien-être : angoisse et anxiété, difficulté à dormir, addiction aux écrans, nutrition non équilibrée, ...

La situation des jeunes accompagnés en MLS se caractérisent par de nombreux germes de vulnérabilités : période de construction de leurs identités et de leur sexualité, situations de conflits avec la famille, rupture amoureuse, accident de parcours, isolement social avec la fin de la scolarité, évènement traumatique, sentiments d'incertitudes face à l'avenir, contexte international et environnemental difficile. Ces différents facteurs peuvent créer du mal être psychologique. Selon les données INSEE, la santé mentale des jeunes s'est dégradée depuis le contexte COVID : après les accidents de la route, le suicide est la deuxième cause de mortalité. Trois tentatives de suicide (TS) par jours et un suicide tous les 3 jours à la Réunion. Si 79% des décès concernent des hommes, 64% des TS concernent les femmes. Lors d'un séminaire santé mentale réalisé en 2023 à la MLS, ce constat était partagé par tous nos partenaires notamment par l'éducation nationale. On manque d'accès aux soins psychiques pour la jeunesse scolarisée ou non.

Depuis 2013, la Mission Locale s'est ainsi doté les services de psychologues. Ces derniers reçoivent le public en entretien individuel sur une fréquence hebdomadaire – près de 100 jeunes bénéficient chaque année de 1 à 3 entretiens. Une formation « 1^{er} secours en santé mentale – PSSM » est proposée dans le cadre du PRF aux salariés de la MLS.

Le Pôle social de la MLS à travers ses travailleurs sociaux (un sur chaque antenne) permet de mettre en place des entretiens psychosociaux individuels et des ateliers sur des thématiques diverses : santé mentale, santé sexuelle, conduites addictives, santé nutritionnelle, ... Ces ateliers sont mis en œuvre dans le cadre d'une planification annuelle en lien avec nos partenaires sants du territoire (40 ateliers pour plus de 200 jeunes sensibilisés et une dizaine de partenaires mobilisés).

Des appels à projets nous permettent de conforter ces interventions collectives, mais également d'impliquer les divers acteurs du territoire.

- **Appel à projet contre les addictions** (ARS Région DEETS : Ensemble contre les addictions) - visant à lutter contre les addictions aux substances psycho actives et aux écrans.
- **Appel à projet contre les addictions** (ARS Région DEETS : Ensemble contre les addictions) - visant à lutter contre les addictions aux substances psycho actives et aux écrans
- **Appel à projet lutte contre la précarité menstruelle** (DEETS) : Fonker Sang Tabou- lutter contre la précarité menstruelle par la mise en place de distributions de kits /lutte contre les stéréotypes / Distributeurs au sein des différentes antennes.
- **Appel à projet Plan départemental de la sécurité routière** : Vangué en sécurité- lutter contre les conduites à risques dans un département où la mortalité due aux accidents de la route reste élevée.
- **Ateliers RISP- Rencontre Infos Santé Prévention** : nutrition, santé sexuelle, addictions, violences, sophrologie,
- **Accès au droit** : atelier Accompagnement Santé Jeunes (CGSS)

Je voudrais Retrouver un lieu où on m'écoute, un lieu de partage – réel pas virtuel !- sans le manque de respect –

Manger ensemble – venir à la Mission Locale me permet de ne pas rester à la maison sans rien faire-/d'être dans une dynamique. ML 21 ans

«

Les actions d'information et de prévention permettent notamment certaines prises de conscience ou encore la manifestation de volontés de prise en charge. Il est arrivé que cela mène vers la mise en place d'un parcours de soin. Les jeunes n'hésitent pas à parler ouvertement de leur consommation car le cadre des interventions est « déculpabilisant » et non « diabolisant ».

Idriss Nativel, Travailleur Social antenne de St Louis

Les partenaires intervenant sur le territoire et en lien avec la MLS



Le regard croisé des partenaires sur les problématiques jeunes rencontrées (AKS 2024 & 2025, journée de réseautage) :

>> Problème de prise de conscience que l'on va mal et que l'on peut aller mieux.

>> Une grande partie des jeunes touchée par une problématique de santé ou comportements à risque avec une minorité qui cumule les facteurs et qui se trouvent en grave danger.

- Addiction forte aux écrans dès le plus jeune âge
- Isolement social et sédentarité
- Manque de connaissance des médecins spécialisés
- Violences scolaires
- Grossesses non prévues
- Difficulté à se recentrer sur soi, manque d'introspection
- Problème de sommeil
- Mot SPORT fait peur, parler d'activité
- Problématique de violences toujours forte
- Nouvelles drogues « B13 » et « Dou ou Lé Dou ».



La place du téléphone et son caractère addictif alertent nombres de partenaires : le smartphone (96%) et les réseaux sociaux sont extrêmement répandus (Instagram 76% > Snapchat 63% > Tik Tok 60%). Beaucoup passent plusieurs heures par jour sur ces réseaux (3 à 5h en moyenne), souvent pour s'informer, se divertir, mais aussi maintenir des liens sociaux. Les réseaux sociaux ne sont pas intrinsèquement "mauvais", mais leur usage intensif ou mal encadré expose les adolescents à de multiples risques.

Catégorie de risque	Exemples / Détails
Psychologique / émotionnel	Anxiété liée aux likes et aux publications, baisse de l'estime de soi, risque de dépression, addiction aux notifications
Social / relationnel	Cyberharcèlement, isolement social, pression des pairs, participation à des challenges risqués
Éducatif / cognitif	Baisse de concentration, distraction pendant les études, exposition à des fausses informations ou contenus inadaptés
Physique / santé	Troubles du sommeil, fatigue visuelle, douleurs cervicales ou dorsales, sédentarité
Vie privée / sécurité	Partage excessif de données personnelles, risques d'usurpation d'identité, manipulation par les algorithmes, exposition à la publicité ciblée

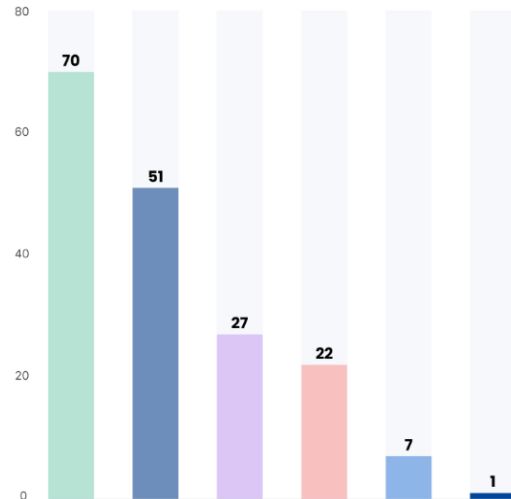
Ainsi [Amnesty Internationale](#) dénonce le réseau TikTok qui inonde les écrans des ados vulnérables de contenus dangereux pouvant aller jusqu'à encourager l'automutilation voire le suicide. AI propose des vidéos de sensibilisation à ce propos.



Répartition des usages des réseaux sociaux par les jeunes (en %)

Question : "Pour quelles raisons utilisez-vous principalement les réseaux sociaux?"

- Me divertir (vidéos, mèmes, jeux, musique)
- Garder contact avec mes amis/ famille éloignés
- Suivre l'actualité et les tendances
- M'informer sur des sujets sérieux (politique, climat, santé mentale...)
- Trouver un soutien moral ou échanger sur des forums
- Autre



© SOURCE : MUTUALITÉ FRANÇAISE, INSTITUT MONTAGNE, INSTITUT TERRAM – MAI 2025

Le regard d'une psychologue de la MLS

« Je reçois beaucoup plus de jeunes en situation précaire et très abimés psychologiquement. Quelquefois, une seule rencontre suffit, parfois 2 à 4 séances sont nécessaires voire l'orientation vers d'autres professionnels.

Ma pratique se fonde sur le dialogue, l'accueil des affects, la recherche du sens des expériences dysharmonieuses, et l'expérimentation de nouvelles façons d'être et de vivre en relation.

Ces dernières années, je constate :

- Un décrochage social préoccupant (repli sur soi, peur de l'autre, grande difficulté à formuler un projet)
- Un décrochage scolaire précoce
- Une vie de couple et familiale précoce surinvestie par rapport aux autres relations extérieures avec répétitions de schémas de dépendance, d'emprise et de violences
- Une grande difficulté à identifier ou reconnaître les vécus douloureux
- Une souffrance liée au manque d'autonomie (financière, lieu de vie, socio-affective,)
- Un grand manque de communication et partage intra-familiale
- Un besoin de valeurs, de repère de règles
- Une absence ou une confusion dans les origines de l'histoire de vie
- Une utilisation excessive voire addictive des réseaux sociaux
- Une difficulté à trouver son identité et la faire respecter
- Une migration difficile à assumer

Cela a pour conséquence sur la santé mentale :

- Un accroissement des états anxieux généralisés et des états dépressifs
- Un désespoir ou une incompréhension du monde actuel (idées suicidaires, T.S.)
- Une hospitalisation en hausse, consultations en CMP et psychologues en hausse
- Des troubles psychiques, psychiatriques et transversaux (troubles de la pensée et de la communication, le perfectionnisme, la procrastination, la catatonie) plus fréquents

A la Mission Locale Sud, je travaille avec une équipe soudée et coopérante. Les échanges fréquents avec les conseillères sociales offrent un appui majeur pour l'avancée et le suivi du jeune.

Il semble que nos suivis ajoutés aux actions de remobilisation de la Mission Locale permettent au jeune de retrouver un mouvement dans sa vie. »

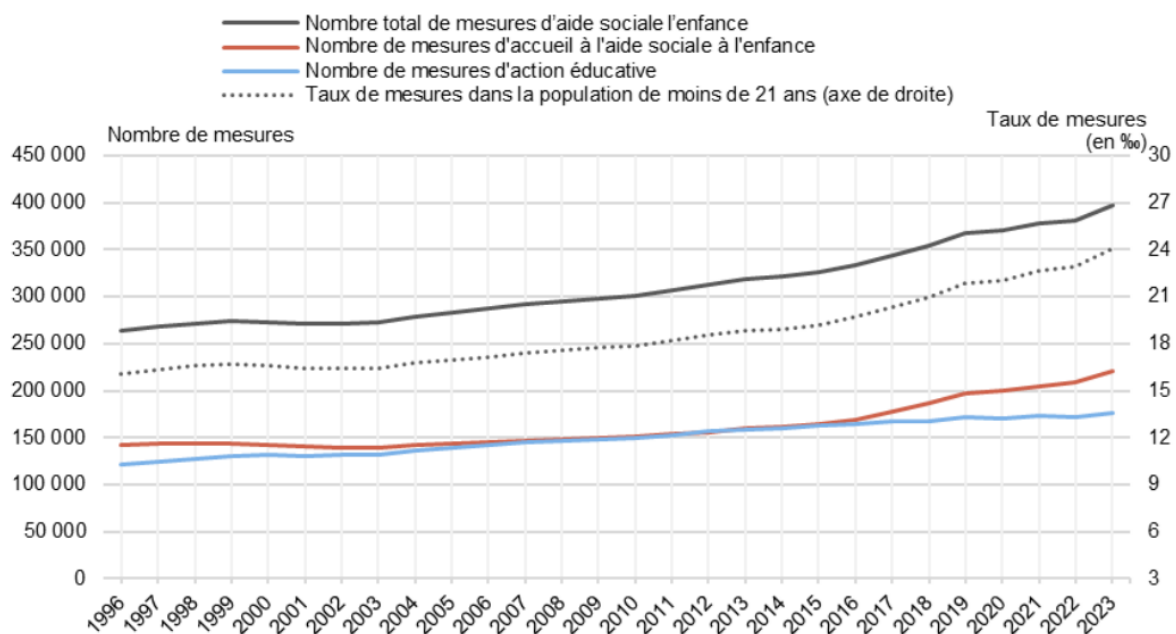
Anna Blouin, Psychologue Clinicienne

La situation dramatique des enfants de l'ASE (DREES)

Au niveau national, fin 2023, 384 900 mineurs et jeunes majeurs bénéficient au total de 396 900 mesures d'ASE. Parmi eux, 221 000 (57 %) bénéficient d'une mesure d'accueil en dehors de leur milieu de vie habituel et 175 800 (46 %) d'une action éducative, consistant en l'intervention d'un travailleur social au domicile. La part des jeunes de 16 à 21 ans représente en moyenne 40% du public ASE et sont majoritairement (53%) sur des placements en établissement.

Évolution générale : entre 1998 et 2023, le volume de mesures d'ASE a augmenté de moitié. Le taux national passe de 16,6 pour 1 000 jeunes (moins de 21 ans) en 1998 à 24,1 ‰ en 2023, soit 2,3 % des jeunes concernés. Les actions éducatives et les accueils ont progressé dans des proportions similaires, mais les placements connaissent une accélération nette à partir de 2016, représentant 82 % de la hausse totale. Fin 2023, l'accueil à l'ASE progresse fortement : +6 % en un an. Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des mineurs non accompagnés (MNA) et la montée des accueils provisoires de jeunes majeurs.

Graphique – Évolution des mesures d'aide sociale à l'enfance au 31 décembre, de 1996 à 2023



Des jeunes qui cumulent les difficultés et drames sociaux (Rapport Assemblée Nationale Commission d'enquête sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance)

- 13 % seulement des enfants relevant de la protection de l'enfance obtiennent le baccalauréat
- 70 % des jeunes sortent de l'ASE sans aucun diplôme
- Près de 45 % des jeunes de 18 à 25 ans sans domicile fixe sont issus de l'ASE
- 30 % des jeunes, à la sortie des dispositifs ASE, retournent dans des situations à risque (violences, maltraitance, errance)
- 71 % des mineurs victimes de prostitution étaient suivis par l'ASE, 40 % faisaient l'objet d'un placement (Jusqu'à 15 000 mineurs victimes de prostitution au sein même de l'ASE) Dans 80 % des situations détectées, la prostitution a débuté pendant la mesure de protection.
- 50% des mineurs en hospitalisation psychiatrique.
- Une espérance de vie de 20 ans de moins.
- Une rupture de parcours et d'accompagnement institutionnel pour les jeunes majeurs (sortie sèche après 21 ans).

A la Réunion :

- Une augmentation des enfants accueillis (2 612 en 2023, +112 en un an) dont 315 en MECS.
- Se rajoute près de 4 059 actions éducatives (1/4 AED ; ¾ AEMO).
- Une capacité d'accueil très inférieure à la moyenne nationale (2.4 places pour 1000 jeunes contre 5.8 au national) soit moitié moins !
- Absence de Comité Départemental de protection de l'enfance, manque de coordination.
- Absence de village d'enfant, de lieu de vie et d'accueil et d'établissement sanitaire dédié.
- Des ruptures de parcours à la majorité avec une entrée brutale dans le droit commun mal connu et mal maîtrisé tant des jeunes que des encadrants ASE.
- Les mêmes difficultés et drames sociaux (prostitution, drogue, violence, fragilité psychologique, errance, rupture scolaire, faible qualification).

A la **Mission Locale Sud** : Ceux sont précisément ces jeunes-là que la Mission Locale retrouve ensuite dans ses publics prioritaires. La Mission Locale devient alors le premier point d'ancrage institutionnel, parfois le seul. La MLS se retrouve à gérer des jeunes sans soutien familial, souvent dans des situations d'urgence sociale, avec des problématiques qui dépassent la seule insertion professionnelle et notre capacité d'intervention sociale. Cela implique un accompagnement plus long, plus intensif, nécessitant un maillage partenarial renforcé.

L'arrivée d'un nouveau dispositif départemental **CIPi** sur le territoire est un atout majeur dans l'accompagnement de ce public, il reste à finaliser le lien entre cet accompagnement et celui du droit commun (FT, MLS).

LEVIERS D'ACTION LIEES A LA SANTE

- > Renforcer l'offre de service autour de la santé mentale (psychologue, espace de parole, formation des salariés, rôle central du Pôle Social et des CSE, sensibiliser nos partenaires Emploi / Formation.
- > Construire des outils permettant la prise de conscience dans la lignée du *Violentomètre* (*Bienêtromètre* ; *écrantomètre*).
- > Prévention sur l'usage du smartphone et des réseaux sociaux : vie privée, temps d'écran, comportement numérique à risque, esprit critique, pause numérique.
- > Développer les activités favorisant la concentration et l'introspection : pratique créative, philosophie, pleine nature, pratique physique douce, sophrologie, ...
- > Prendre en compte le rôle des réseaux sociaux dans leurs pratiques quotidiennes : utiliser le smartphone comme support aux changements de comportement (Ex : challenge nombre de pas quotidien) et comme outils d'information et sensibilisation à la santé.
- > Continuer à développer les actions autour du manger / bouger et activité physique.
- > Jeunes de l'ASE : renforcer les passerelles ASE-MLS-FT (+ CIPi) avec une logique de parcours, proposer une meilleure coordination (Comité local ASE), sensibiliser les professionnels de l'ASE sur l'offre de service de la MLS, reconnaître les jeunes de l'ASE comme public prioritaire de la MLS.
- > Développer des actions de prévention autour de la violence intra familiale : éducation à la vie sexuelle, atelier parentalité ARSA.
- > Répondre aux appels à projet Région ARS CD et DEETS sur les thématiques addictions, nutriments, santé sexuelle, accès aux droits / santé.

8- Le handicap :

Des difficultés dans la vie quotidienne qui évoluent selon l'âge (DREES)

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, précise que « constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou de plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

	Proportion dans la population (en %)				
	15-29 ans	30-49 ans	50-64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
Au moins une limitation fonctionnelle importante (1)	17,9	19,9	29,6	44,2	27,7
Au moins une limitation sensorielle	2,2	3,0	6,3	15,7	6,7
Au moins une limitation motrice	2,0	4,5	12,5	28,8	11,8
Au moins une limitation physique autre	0,9	2,0	5,7	15,6	6,0
Au moins une limitation liée à la mémoire, la concentration ou l'organisation	10,2	9,3	10,5	9,8	9,9
Au moins une limitation liée au relationnel	9,3	7,8	9,3	10,1	9,0
Au moins une restriction importante d'activité dans les actes essentiels du quotidien (2)	4,0	4,3	8,5	25,1	10,3
Au moins une restriction d'activité liée à la mobilité	2,0	1,9	3,2	12,9	4,9
Au moins une restriction d'activité liée à l'entretien personnel	2,2	1,5	2,0	8,3	3,4
Au moins une restriction d'activité liée aux activités domestiques	2,8	3,6	7,5	23,5	9,2
Une restriction forte, depuis au moins six mois, dans les activités quotidiennes que les gens font habituellement (3)	2,9	4,8	10,6	16,9	8,7
Au moins une limitation ou restriction (1), (2) ou (3)	19,7	21,6	32,8	49,0	30,6

Lecture > 10,3 % des personnes de 15 ans ou plus ont au moins une restriction importante dans les actes essentiels du quotidien.

Champ > France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire en 2021 et en 2022.

Source > DREES, enquête Autonomie 2022 en logement ordinaire.

Si la proportion des restrictions importantes ou fortes reste faibles chez les jeunes, les limitations fonctionnelles touchent près d'un jeune sur 5, principalement sur les limitations liées à la mémoire, concentration, organisation ou celles liées au relationnel.

Une réalité de territoire marquée par des besoins forts en inclusion (MDPH)



73 000 personnes sont reconnues par la MDPH en 2025

Le délai moyen de traitement est de 4.8 mois

74 % De droits à vie attribués pour l'AAH

L'inclusion des jeunes en situation de handicap constitue un enjeu majeur sur le bassin Sud. Le territoire présente un taux de reconnaissance de handicap important, avec environ 9 % des 15–24 ans disposant d'une RQTH au niveau national, un chiffre que la Réunion dépasse légèrement selon les tendances observées par la MDPH.

La MDPH de La Réunion enregistre chaque année une hausse des demandes d'orientation professionnelle. On observe également une augmentation des demandes de compensation liées à des troubles psychiques, cognitifs ou neurodéveloppementaux, qui concernent de plus en plus les jeunes.

Le bassin Sud présente des besoins importants en matière d'accompagnement des jeunes en situation de handicap. Le Sud cumule par ailleurs des facteurs aggravants : précarité sociale élevée, mobilité complexe, isolement de certaines communes (Cilaos, Saint-Philippe), niveau scolaire faible et accès inégal aux professionnels du médico-social.

Ces éléments renforcent la nécessité d'un accompagnement renforcé par la Mission Locale.



Des jeunes confrontés à des parcours heurtés et à une multiplicité de freins (MLS)

IMILO = 81 jeunes nouveaux inscrits avec une reconnaissance RQTH en 2025 dont 26% de mineurs et 67% moins de 21 ans. Seuls 3 jeunes ont une orientation ESAT, le reste relève du marché du travail ordinaire. 10 ont pu entrer en CEJ, 24 en PACEA et 10 en PAO. 15 ont été suivi par notre pôle social.

Les jeunes en situation de handicap accueillis à la Mission Locale Sud présentent des profils variés mais partageant certains points communs :

- **Une proportion croissante de jeunes avec troubles DYS, TSA ou TDAH**, repérés tardivement ou sans diagnostic formalisé.
- **Des fragilités scolaires importantes**, avec plus de 60 % ayant un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP, et des parcours marqués par des ruptures successives.
- **Un taux de couverture par la RQTH encore insuffisant** au regard des situations rencontrées, donnant lieu à de l'autocensure ou une méconnaissance des droits.
- **Des problématiques psychosociales** (anxiété, difficultés de communication, perte de confiance en soi) venant majorer les freins professionnels.
- **Une insertion professionnelle très contrainte**, notamment par la faible diversification des postes accessibles, le manque d'offres adaptées dans le Sud et des représentations encore fortes dans les entreprises.

Ces constats mettent en évidence la nécessité d'une approche individualisée, progressive et partenariale. La Mission Locale Sud développe depuis plusieurs années des actions structurantes :

- Mise en place d'une cellule Autrement Capable : lieu d'échange, d'orientation et de coordination avec la MDPH, ALEFPA, etc.
- Repérage renforcé via les conseillers et le travail avec le Pôle Social.
- CEJ Autrement Capable
- Aide à la constitution des dossiers RQTH et orientation vers les partenaires.
- Mobilisation des SAS
- Sensibilisation des entreprises pour diversifier l'offre d'insertion.
- Participation de la MLS à la MDPH, Dispositif Emploi Accompagné, Convention Met Ensemb et AGEFIP (PRIT DUO DAY)
- Comité Jeunes

Un écosystème partenarial présent mais inégalement structuré sur le territoire

Le territoire compte plusieurs acteurs clés qui contribuent à la construction de parcours d'insertion pour les jeunes en situation de handicap :

- **MDPH de La Réunion** : guichet unique des droits ; délais améliorés mais encore parfois longs pour les décisions RQTH ou orientation.
- **Cap Emploi** : partenaire de référence pour les jeunes disposant d'une RQTH ; toutefois la bascule entre Mission Locale, FT et Cap Emploi demande à être clarifié avec la loi LPE.
- **Établissements médico-sociaux (IME, SESSAD, ITEP)** : présents mais concentrés sur Saint-Pierre et Le Tampon, avec une couverture plus faible des communes périphériques.
- **OF spécialisés**, notamment dans l'adaptation des parcours et la pédagogie alternative.
- **Entreprises engagées**, bien que peu nombreuses : progression notable dans l'hôtellerie-restauration, l'agriculture adaptée et certains services municipaux.

Malgré un réseau dynamique, les besoins de mutualisation, de sensibilisation des employeurs et d'accessibilité des offres restent conséquents.

LEVIERS D'ACTION LIEES A L'HANDICAP

- > Renforcer les compétences et outils internes sur le handicap et les troubles associés.
- > Structurer d'avantage la coopération MLS / Cap Emploi / FT / MDPH
- > Repérer et développer un vivier d'entreprises inclusives dans le sud (dispositif emploi accompagné) en lien avec nos partenaires
- > Sensibiliser les OF et CFA
- > Améliorer l'accessibilité des locaux et des actions collectives de la MLS

Surreprésentation des jeunes dans le système judiciaire en France

En France métropolitaine, les jeunes de 15-25 ans représentent environ 12 % de la population, mais 26 % des personnes mises en cause pour faits pénaux, 34 % des personnes poursuivies et 35 % des condamnés en 2023.

Parmi les condamnés pour des infractions liées aux stupéfiants, les 15-25 ans représentent 61 % des cas.

Une prise de position des autorités locales indique que **la part des mineurs dans la délinquance générale à La Réunion est moins élevée que la moyenne nationale**, mais **cette part augmente d’année en année** et se concentre dans certaines communes.

Constat territorial

- Tribunal judiciaire de Saint-Pierre : juridiction principale du Sud.
- Délinquance locale : violences intrafamiliales, atteintes aux personnes, petite délinquance.
- Émergence de **trafics de stupéfiants**, exposant certains jeunes à des environnements à risque. En 2024, les quantités de cocaïne saisies ont fortement augmenté (+67 % vs 2023), totalisant environ 83,5 kg,
- Jeunes concernés : mesures judiciaires, obligations (TIG, sursis probatoire), casier judiciaire.
- Fragilités sociales : QPV, ruptures scolaires, précarité, désocialisation.

Acteurs et partenaires de la MLS

- Protection judiciaire de la jeunesse
- Service pénitentiaire d'insertion et de probation
- Police, gendarmerie, associations de médiation, prévention spécialisée
- Coopération pour sécuriser parcours et insertion
- CLSPD



 Top 10 des délits les plus fréquents

#	TYPE DE DÉLIT	NOMBRE
1	Violences physiques intrafamiliales	5 315
2	Destructions et dégradations volontaires	5 314
3	Vols sans violence contre des personnes	3 755
4	Violences physiques hors cadre familial	3 527
5	Escroqueries et fraudes aux moyens de paiement	2 741
6	Usage de stupéfiants	2 498
7	Vols dans les véhicules	2 386
8	Violences sexuelles	2 191
9	Usage de stupéfiants (AFD)	1 631
10	Vols de véhicule	824

 Villes les plus touchées

#	VILLE	INCIDENTS
1	Saint-Denis (97400)	5 799
2	Saint-Paul (97411)	4 523
3	Saint-Pierre (97410)	4 481
4	Saint-Louis (97421)	2 504
5	Le Tampon (97418)	2 134

LEVIERS D'ACTION LIEES A LA JUSTICE

- > Accompagnement global des jeunes en situation judiciaire ou exposés à risque
- > Coordination partenariale pour sécuriser les parcours
- > Orientation vers emploi, formation, accompagnement renforcé
- > Prévention de la récidive via réinsertion sociale et professionnelle
- > MAJ nos conventions partenaires justice

LA REUNION - CARTE DES TRANSPORTS

🚗 Un jeune peut facilement atteindre **2h à 3h de transport par jour** s’il doit se rendre dans une autre ville pour accéder à l’emploi ou à la formation. Les flux inter-communes et inter-microrégions augmentent ce qui crée des situations de saturations et d’embouteillage récurrent. Il est difficile de prévoir.

Commune de résidence	Vers Saint-Pierre	Vers Le Tampon	Vers Saint-Louis	Contraintes principales
Saint-Pierre	10–20 min	25–40 min	35–50 min	Congestion centre-ville, parkings
Le Tampon	30–50 min	15–25 min	45–70 min	Relief, correspondances bus
Saint-Louis	35–55 min	45–70 min	15–25 min	Saturation RN1 / pont
L’Étang-Salé	45–65 min	60–80 min	25–40 min	Faible fréquence bus
Les Avirons	50–75 min	70–90 min	30–45 min	Peu de lignes directes
Petite-Île	35–55 min	50–70 min	60–80 min	Trajets longs, dépendance voiture
Saint-Joseph	50–75 min	70–95 min	80–100 min	Isolement géographique
Saint-Philippe	70–100 min	90–120 min	100–130 min	Offre TC très limitée
Entre-Deux	45–65 min	30–45 min	60–80 min	Relief, peu de bus
Cilaos	60–90 min	70–100 min	80–110 min	Route sinueuse, aléas météo

Un facteur déterminant de réussite ou d’échec

La mobilité n’est pas un sujet annexe, mais un facteur déterminant de réussite ou d’échec des parcours : une formation située à Saint-Pierre peut être de facto inaccessible pour un jeune de Saint-Philippe sans permis ; les offres d’emploi avec horaires décalés sont quasi inatteignables en transport collectif. De même le coût caché (carburant, entretien, bus) devient un frein économique majeur, surtout pour les jeunes sans ressources stables.

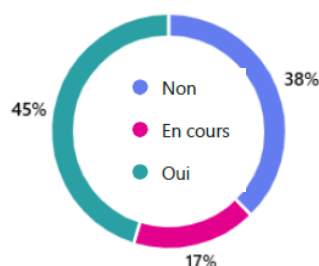
Ces éléments génèrent des inégalités territoriales fortes, particulièrement pour les jeunes des Hauts ou des écarts.

Données mobilités des jeunes MLS (Rapport d’activité MLS 2024)

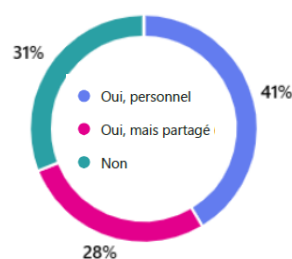
Si 41% de jeunes ont le permis de conduire (+14% en préparation), ils sont 68% à utiliser les transports en commun.

83% souhaitent s’insérer dans le sud de la Réunion, 10% au niveau départemental et seulement 7% envisage une mobilité extra-insulaire.

Sondage mobilité douce avril 2026



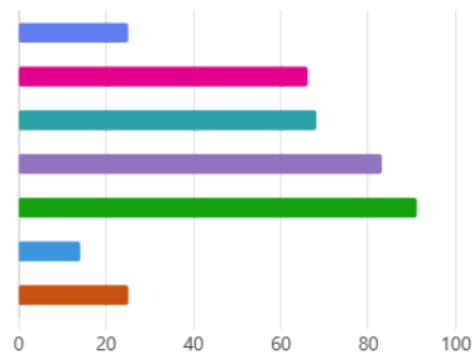
As-tu le permis ?



As-tu un véhicule à disposition ?

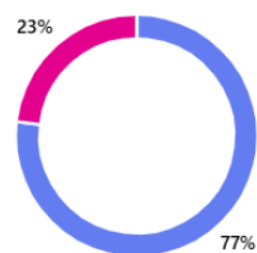
🚲 Si tu avais le choix pour te déplacer avec un moyen de transport sans essence, tu choisirais :

● Vélo non électrique	25
● Vélo électrique	66
● Trottinette électrique	68
● Scooter électrique	83
● Je ne suis pas intéressé par ces moyens de transport	91
● J'ai déjà un moyen de transport	14
● Autre	25



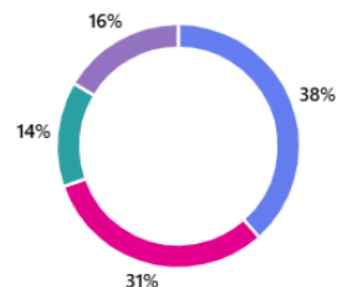
🚌 Serais-tu intéressé(e) par une prise en charge de tickets de bus (Alternéo, Carsud, Car Jaune) pour te déplacer ?

● Oui	286
● Non	86



📍 Tu habites à combien de kilomètres du centre-ville de ta commune ?

● Moins de 1 km (10 à 15 minutes à pied)	143
● Moins de 5 km (1 heure à pied)	116
● Moins de 9 km (2 heures à pied)	52
● Plus de 10 km (plus 2 heures à pied)	61



MOYEN DE LOCOMOTION

- 41 % ont le **permis de conduire**, 14 % sont en **cours de préparation**
- 68 % utilisent les **transports en commun**
- 39 % ont un **moyen individuel de locomotion**

LEVIER D'ACTION LIEE A LA MOBILITE INTRA INSULAIRE

- > Prendre fortement en compte la mobilité dans l'accompagnement vers l'emploi et l'**autonomie** (diagnostic, accès au permis, TC, favoriser les partenaires de proximité).
- > Développer des ateliers « Mobilités locales » pour lever les freins techniques et psychologiques.
- > Partenariats avec les réseaux de transport pour expérimentations locales notamment sur la mobilité douce.
- > Proposer des espaces d'accueil et d'accompagnement en proximité sur l'ensemble du territoire d'intervention et a minima sur une échelle communale. La présence sur la zone des Hauts doit être confortée notamment à travers notre présence dans les Maisons France Service et dans forums/actions de proximité.
- > Proposer un accompagnement en distanciel pour les jeunes très peu mobile.

12- Le Sport Loisirs Culture :

Le sport : un atout territorial majeur

La Réunion est sans doute la région ultramarine la mieux dotée en infrastructures sportives. Bassins de natation, pistes d'athlétisme et plateaux sportifs sont présents en nombre supérieur à la moyenne nationale. Le sport joue un rôle clé dans l'épanouissement individuel, la santé et le bien-être, mais également dans la transmission de valeurs partagées, la cohésion sociale et le lien communautaire.

Si les activités physiques sont fortement pratiquées par les habitants, l'île offre aussi, des plages du littoral aux sentiers de randonnée, de nombreux espaces de loisirs et de découverte qui participent à l'économie locale. Le sport constitue ainsi un levier important pour l'attractivité territoriale, économique et touristique.

Tableau des équipements sportifs – CASUD et CIVIS :

Critères	CASUD	CIVIS
Équipements de sports de nature	12 %	20 %
Communes	Saint-Philippe, Saint-Joseph, Le Tampon, Entre-Deux	Petite-Île, Saint-Pierre, Saint-Louis, L'Étang-Salé, Les Avirons, Cilaos
Nombre de clubs	166	265
Disciplines	43	56
Licences enregistrées	12 996	24 186
Moyenne d'adhérents par club	78	91

La culture : un pilier du développement personnel et collectif

La culture englobe toutes les actions impliquant la visite de musées, monuments, parcs ou la participation à des concerts et rencontres artistiques. Elle contribue au développement des capacités physiques et intellectuelles et influence l'ensemble de notre environnement.

Dans le Sud, la culture occupe une place centrale avec l'inauguration, le 25 octobre 2024, du **Centre Culturel Départemental « Le Sud »**, installé dans des locaux classés monuments historiques. Ce centre abrite l'Artothèque du Département et propose une programmation pluridisciplinaire : expositions d'art, ateliers de pratique artistique, conférences, master classes, colloques, accès aux archives et événements littéraires. L'objectif est de promouvoir la démocratie culturelle et l'accès de tous aux pratiques artistiques.

Le **Pass Culture**, dispositif inclusif, facilite également l'accès des jeunes à des activités sportives et culturelles à tarif réduit, offrant ainsi de nombreuses opportunités.

Exemples d'initiatives culturelles pour les jeunes de la Mission Locale Sud

- **Bénévolat au SAKIFO** : découverte des métiers de la culture musicale et de l'organisation d'un festival, participation aux balances et aux concerts, permettant de briser les stéréotypes sur l'accès à la culture.

- **Action « Pour un son avec toi »** : scène « Live » gratuite pour les jeunes éloignés de la culture, rencontres avec des artistes célèbres et émergents.
- **Action « Opéra Carmen »** : approche ludique et immersive mêlant théâtre et danse, permettant aux jeunes de dépasser leur timidité et d'expérimenter le jeu scénique.

Les bibliothèques et médiathèques : des espaces de proximité

Avec 35 établissements sur le territoire Sud, elles sont ouvertes à tous, gratuites et constituent de véritables centres culturels : ressources diversifiées, services variés et programmation riche. Elles jouent un rôle clé dans l'accès au livre, la lutte contre l'illettrisme et favorisent les connexions avec d'autres offres culturelles. Elles sont également partenaires de la Mission Locale pour des événements d'envergure (répétitions, AKS, auditoriums).

La Mission Locale Sud : sport et culture comme levier d'insertion

La MLS développe des programmes concrets pour les jeunes et les professionnels :

- **Parcours Sport « Les clés de la réussite »** et **Cités Educatives Cup** depuis 2022.
- **Sport Dating** : journées mêlant activités sportives et sessions de recrutement.
- **Mission Sport 4 ALL (2024)** dans le cadre d'ERASMUS +Sport.

Le sport et la culture sont utilisés pour développer des compétences, favoriser l'insertion professionnelle et promouvoir les valeurs de solidarité et de cohésion.

Le **Comité Jeunes** constitue un espace participatif et créatif pour les jeunes de la MLS, leur permettant de :

- s'engager dans des initiatives pour leurs pairs,
- développer des compétences pratiques et organisationnelles,
- renforcer leur sentiment de solidarité et d'entraide,
- participer à des ateliers thématiques sur l'emploi, la culture, le sport et le développement personnel.

LEVIERS D'ACTION LIEES AUX SPORTS LOISIRS CULTURE

- > Proposer des activités sportives et culturelles, en particulier à ceux éloigner de l'emploi ou de la formation.
- > Utiliser le sport et la culture comme vecteur de cohésion sociale pour développer la confiance, la communication, le travail de groupe et la dynamique projet. Faire prendre conscience des compétences développées à travers ses activités, les valoriser.
- > Combiner sport et culture.
- > Permettre aux jeunes de découvrir différents métiers et filières à travers le sport et la culture (événement, rencontre employeur à travers un support sportif ou culturel).
- > Développer le partenariat avec les clubs sportifs et les associations culturelles (stage, service civique, découverte, scène ouverte).
- > Développer le sens critique des jeunes et les échanges afin d'ouvrir les horizons culturels (ciné débat, atelier philo, atelier culinaire, histoire de la Réunion).
- > Valoriser les créations artistiques des jeunes en MLS et auprès de nos partenaires (exposition, concours, podcast, réseaux sociaux).
- > Sensibiliser nos jeunes sur les aides existantes : Pass Sport, Pass Culture, aides des collectivités, SESAME.
- > Sensibiliser les financeurs pour intégrer un volet *sport et culture* dans les formations professionnelles à destination des jeunes (idem côté CFA). Module qui favorise la motivation et la dynamique de groupe.

13 - La citoyenneté :

Contexte et enjeux

La citoyenneté des jeunes englobe leur capacité à s'impliquer dans la vie sociale, démocratique et associative, à exercer leurs droits et devoirs, et à développer un sentiment d'appartenance à la communauté. Sur le territoire Sud de La Réunion, les jeunes sont confrontés à plusieurs défis :

- Une participation politique et associative encore limitée, notamment parmi les jeunes en situation de fragilité sociale ou scolaire.
- Une connaissance parfois insuffisante de leurs droits et devoirs civiques, ce qui limite l'exercice de leur citoyenneté active.
- Des opportunités d'engagement variées, grâce aux structures locales (associations, dispositifs éducatifs, collectivités), mais souvent méconnues ou peu accessibles.

Observations territoriales

- Les jeunes s'impliquent davantage dans les actions collectives sportives, culturelles ou environnementales que dans les instances formelles de participation citoyenne (conseils municipaux jeunes, votes simulés, forums).
- Les initiatives portées par la Mission Locale Sud, comme le Comité Jeunes, montrent que lorsque les jeunes disposent d'un espace concret et encadré pour proposer et réaliser des projets, leur engagement s'accroît et se traduit par des actions visibles et structurantes.
- La participation à des projets citoyens contribue au développement de compétences transversales : prise de parole, organisation, travail collectif, responsabilisation, leadership.

Points forts

- Existence d'initiatives concrètes favorisant la citoyenneté et l'engagement des jeunes : Comité Jeunes, bénévolat lors d'événements culturels et sportifs, actions citoyennes locales.
- Des partenaires locaux impliqués (associations, clubs, collectivités) facilitant l'accès à des projets collectifs et citoyens.
- Sensibilité forte des jeunes aux enjeux sociétaux et environnementaux, qui peut être valorisée à travers des projets participatifs et innovants

LEVIERS D'ACTION LIEES A LA CITOYENNETE

- > Sensibiliser davantage les jeunes à leurs droits et devoirs civiques, en particulier ceux éloignés des dispositifs institutionnels et associatifs.
- > Développer des dispositifs pour favoriser la participation active et durable, notamment dans les projets structurants ou collectifs sur le territoire.
- > Améliorer la visibilité et l'accessibilité des opportunités d'engagement, en lien avec les partenaires territoriaux.
- > Mettre en place des ateliers d'éducation civique et citoyenne pour tous les jeunes inscrits.
- > Renforcer le rôle du Comité Jeunes comme plateforme d'initiatives citoyennes, sportives, culturelles et environnementales.
- > Créer des partenariats avec les associations locales, les communes et les structures culturelles pour offrir des projets concrets où les jeunes peuvent s'investir.
- > Valoriser l'engagement des jeunes à travers des événements publics ou des certifications, afin de reconnaître leurs actions et renforcer leur motivation.
- > Sensibiliser les jeunes sur le dispositif Service Civique, porter une plateforme SC à destination des associations du bassin.
- > Sensibiliser sur le droit de vote + inscription sur les listes électorales (2026 municipales, 2027 présidentielle).

14- Génération Z :

La génération Z, composée des individus nés entre 1997 et 2012 environ, se distingue par des traits, des valeurs, et une relation au travail influencés par les évolutions technologiques, sociales, et économiques récentes.

Portrait de la Génération Z

- **Technophiles natifs** : Cette génération a grandi avec Internet, les smartphones et les réseaux sociaux, faisant d'eux des experts de l'information rapide et du numérique.
- **Globalisés et connectés** : Exposés dès leur plus jeune âge à des enjeux mondiaux (climat, diversité, justice sociale), ils ont une vision internationale et multiculturelle.
- **Indépendants et créatifs** : Ils valorisent l'authenticité, la création de contenu et l'expression individuelle, souvent à travers les outils numériques.

Valeurs Clés

La génération Z se démarque par un socle de valeurs orienté vers l'action et le sens.

- **Engagement pour les causes sociétales** :
La justice sociale, l'environnement, et l'inclusion sont des priorités. Ils recherchent des organisations alignées avec leurs convictions et prêtes à agir pour un impact concret.
- **Authenticité et transparence** :
La méfiance envers les institutions classiques pousse cette génération à privilégier des entreprises et des leaders sincères, éthiques, et transparents.
- **Recherche de sens** :
Le travail n'est pas une fin en soi. Ils veulent contribuer à des projets qui résonnent avec leurs idéaux et leurs passions.

Relation au Travail et à l'Emploi

La génération Z redéfinit la manière dont le travail est perçu et vécu :

- **Flexibilité et équilibre vie pro/perso** :
Les horaires rigides et les lieux de travail traditionnels sont souvent rejetés. Le télétravail et les organisations flexibles sont valorisés.
- **Volonté de développement** :
Les jeunes de cette génération cherchent des environnements où ils peuvent acquérir des compétences, progresser rapidement, et diversifier leurs expériences.
- **Attachement au bien-être mental et physique** :
Le burnout étant une préoccupation importante, ils privilégient les entreprises qui prennent soin de leurs employés et offrent un cadre propice à la santé mentale.
- **Esprit entrepreneurial** :
Beaucoup sont attirés par l'entrepreneuriat ou les formes d'emploi indépendantes. Ils apprécient la liberté de créer et de mener leurs projets.
- **Rejet des hiérarchies rigides** :
Ils préfèrent des structures plates favorisant la collaboration et le dialogue plutôt que des rapports stricts de subordination. Refus de l'autorité brute : fait comme si, comme ça, le chef n'a jamais tort, besoin d'explication du pourquoi derrière le geste, besoin d'un cadre pour avoir des limites mais un cadre où ils peuvent bouger dedans (horaire, modalité de travail).
- **Coaching marche bien**, besoin de parler, moins de pudeur, moins de frontière vie pro vie perso, activité hors professionnelle avec collègues de travail,

Défis pour les Employeurs

Pour attirer et retenir les talents de la génération Z, les entreprises doivent s'adapter :

- Mettre en avant leur impact sociétal et environnemental.
- Proposer des plans de formation personnalisés et des opportunités de montée en compétences.
- Créer un environnement de travail flexible, inclusif, et respectueux des diversités.
- Miser sur une communication authentique et ouverte.

La génération Z, avec son désir d'innovation et de sens, représente une opportunité pour les organisations de réinventer leurs pratiques. En intégrant leurs aspirations et valeurs, les employeurs peuvent s'assurer d'une collaboration enrichissante et pérenne

Synthèse et enjeux territoriaux de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Le Diagnostic Territorial Partagé dresse un état des lieux approfondi de la situation des jeunes du bassin sud de La Réunion. Croisant données statistiques, regard des professionnels, parole des jeunes et analyses partenariales, il met en évidence **six enjeux structurants** qui conditionnent directement les parcours d'insertion et orientent le programme d'action de la Mission Locale Sud.

Enjeu 1 — Des parcours d'autonomie plus longs et plus complexes

Le bassin sud se caractérise par une **jeunesse nombreuse mais fragilisée dès l'entrée dans la vie active**. Avec environ 42 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans sur le territoire, la Mission Locale Sud accompagne chaque année près de 3 000 nouveaux inscrits, auxquels s'ajoutent les jeunes déjà en parcours.

Les professionnels de la MLS observent des situations fréquentes de rupture scolaire précoce, d'orientations subies faute d'information ou d'accompagnement, et une réelle difficulté pour les jeunes à se projeter dans un projet professionnel stabilisé. La montée en puissance des mineurs dans les inscriptions en témoigne directement : ils représentent aujourd'hui **28 % des nouveaux inscrits en 2024**, contre seulement 11 % en 2014. Cette évolution, portée par l'Obligation de Formation des Mineurs (OFM) mise en place fin 2021, révèle l'ampleur du décrochage précoce et la nécessité d'intervenir de plus en plus tôt dans les parcours.

La politique « aller vers » développée par la MLS — via la PSAD, l'OFM et les actions hors les murs — a permis de réduire significativement le délai entre la sortie du système scolaire et l'inscription en Mission Locale. En 2024, 45 % des jeunes les moins qualifiés s'inscrivent dans les six premiers mois suivant leur rupture, contre seulement 20 % en 2017. Mais ces jeunes arrivent avec des besoins croissants : besoin de temps, de confiance, d'un accompagnement progressif et bienveillant avant même d'envisager l'emploi ou la formation.

La **génération Z**, qui constitue le cœur du public MLS, présente des caractéristiques propres : attachement à l'authenticité, refus de l'autorité verticale, besoin de sens dans le travail, équilibre vie pro/vie perso comme critère de choix. Ces jeunes ne rejettent pas le travail, mais en attendent davantage — ce qui exige des employeurs comme des accompagnateurs une adaptation profonde des pratiques.

Enjeu 2 — Une précarité socio-économique structurelle et aggravée

La précarité n'est pas un phénomène marginal sur le bassin sud : elle est **structurelle, massive et particulièrement sévère pour les jeunes**. Les données INSEE 2021 sont sans appel : 37,5 % des ménages fiscaux du bassin vivent sous le seuil de pauvreté, soit plus du double de la moyenne nationale (14,4 %). Ce taux dépasse **52 % chez les moins de 30 ans**, signifiant que plus d'un jeune foyer sur deux est en situation de pauvreté.

Le niveau de vie médian du territoire est inférieur de 30 % à celui de la métropole, dans un contexte où les prix sont globalement plus élevés de 9 %, et jusqu'à 37 % pour les produits alimentaires. Cette double peine — revenus plus faibles, coût de la vie plus élevé — pèse directement sur la capacité des familles à soutenir les projets de leurs enfants.

Un habitant sur quatre dépend du RSA, et plus de la moitié des bénéficiaires sont dans le dispositif depuis au moins cinq ans. Pour les jeunes MLS, cette réalité se traduit concrètement

: 70 % des jeunes accompagnés disposent de ressources inférieures au SMIC ou n'ont aucun revenu. En 2024, 392 jeunes ont bénéficié du fonds d'urgence MLS (tickets transport, alimentation, équipement) pour éviter des ruptures de parcours, et 179 ont bénéficié du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes.

Les disparités entre communes sont importantes et doivent guider le déploiement des ressources : Cilaos affiche un taux de pauvreté de 51 %, Saint-Louis et Saint-Joseph dépassent 43 %, tandis que L'Étang-Salé et Les Avirons présentent des indicateurs plus favorables. Les communes des Hauts (Le Tampon, Saint-Joseph, Saint-Philippe) cumulent les fragilités économiques et l'isolement géographique.

Dans ce contexte, la MLS est souvent le premier — parfois le seul — point d'ancrage institutionnel pour des jeunes dont l'environnement familial ne peut pas toujours assurer le soutien nécessaire à leur insertion.

Enjeu 3 — Un accès à l'emploi durable limité et des opportunités concentrées

Malgré des signes d'amélioration, le marché du travail réunionnais reste **structurellement défavorable aux jeunes**. En 2024, le taux d'emploi des 15-29 ans n'est que de 33 % à La Réunion, contre 52 % en métropole. Le taux de chômage des 15-24 ans atteint **35,3 % au troisième trimestre 2024**, soit près du double de la moyenne nationale déjà élevée (18,8 %). Plus d'un quart des jeunes réunionnais de 15 à 29 ans sont NEET — ni en emploi, ni en études, ni en formation — soit le double de la moyenne nationale.

Pour les jeunes accompagnés par la MLS, **3 166 ont accédé à l'emploi en 2024**, mais dans des conditions souvent précaires. Le CDI ne représente que **6 % des contrats démarrés**, tandis que l'alternance est devenue majoritaire (66 %) et les CDD et intérim complètent le reste. Le taux de rupture des contrats d'apprentissage dépasse 30 %, témoignant d'une fragilité persistante dans le maintien en emploi.

Les opportunités professionnelles restent très concentrées : **10 métiers concentrent 50 % des embauches**, principalement dans le commerce, la restauration et les services à la personne. Les choix professionnels des jeunes sont par ailleurs fortement genrés — esthétique, petite enfance et secrétariat pour les femmes ; bâtiment, logistique et mécanique pour les hommes — reproduisant des inégalités qui se reflètent dans les taux d'accès à l'emploi : 41 % pour les hommes contre 31 % pour les femmes.

Un décalage de perception est également documenté : lors de regards croisés organisés avec des employeurs, les jeunes estimaient que l'expérience était le premier critère recherché par les recruteurs, alors que ceux-ci placent la **motivation** en tête. Ce malentendu fondamental justifie un travail spécifique de la MLS sur la préparation à l'emploi, les codes professionnels et la mise en relation directe avec les entreprises.

Enjeu 4 — Des niveaux de qualification encore insuffisants

Le territoire du bassin sud présente un **niveau de qualification initiale structurellement faible**, qui constitue l'un des freins les plus déterminants à l'insertion durable. En 2019, 20 % des 25-34 ans sortis du système scolaire n'avaient aucun diplôme, et 24 % n'atteignaient que le niveau CAP/BEP. Si des progrès significatifs ont été accomplis depuis 1999 — où 56 % étaient sans diplôme — le chemin reste long.

Dans les parcours MLS, le niveau de formation est directement corrélé à l'accès à l'emploi : les jeunes de niveau 4 et 5 accèdent à l'emploi dans 37 à 38 % des cas, contre 35 % pour les jeunes

sans certification. Ces écarts, bien que modestes, masquent une réalité plus dure : **41 % des jeunes MLS accédant à l'emploi en 2024 n'ont aucune certification**, révélant les limites de l'accès à la qualification sur ce territoire.

Face à ce constat, le développement de l'apprentissage constitue une dynamique encourageante. Entre 2018 et 2024, le nombre de contrats d'apprentissage signés à La Réunion a été **multiplié par cinq**, une progression deux fois plus élevée qu'en moyenne nationale. L'offre atteint désormais 1 127 formations sur 181 sites, couvrant 21 domaines professionnels. Le niveau de diplôme préparé s'élève également : en 2023, près d'un apprenti sur deux prépare un diplôme supérieur au baccalauréat.

La MLS joue un rôle actif dans cette dynamique avec près de **70 CFA conventionnés** sur le territoire. En 2024, 1 546 jeunes ont démarré une formation et 1 997 ont bénéficié d'une mise en relation sur une offre. Mais les ruptures restent fréquentes, les freins à l'entrée persistants, et la demande des jeunes très forte en matière d'accompagnement pour trouver une formation (66 %), accéder aux financements (48 %) et être suivis tout au long du parcours (51 %).

Enjeu 5 — Des freins périphériques cumulés : mobilité, logement, santé, budget

L'insertion des jeunes ne se réduit pas à l'emploi ou à la formation. Elle se heurte quotidiennement à des **obstacles matériels et sociaux qui bloquent ou fragilisent concrètement les parcours**.

La mobilité est le frein le plus immédiat. Dès qu'on quitte les pôles urbains de Saint-Pierre ou du Tampon, la dépendance à la voiture devient totale. Les transports en commun sont peu adaptés aux horaires de travail et de formation, les temps de trajet peuvent atteindre 2 à 3 heures par jour pour les jeunes des communes éloignées, et le coût des déplacements pèse lourdement sur des budgets déjà contraints. Un jeune de Saint-Philippe sans permis ne peut tout simplement pas accéder à une formation à Saint-Pierre : la distance géographique devient une distance sociale. Si 41 % des jeunes MLS ont le permis de conduire, 83 % souhaitent s'insérer dans le Sud sans envisager de mobilité extra-insulaire, ce qui rend d'autant plus urgente une offre d'accompagnement de proximité dense et répartie sur tout le territoire.

Le logement constitue le deuxième frein majeur. La Réunion compte près de 28 000 demandes de logement social en attente. Le bassin sud est marqué par une forte tension immobilière, des loyers élevés au regard des revenus, et une offre sociale saturée. Les jeunes MLS se retrouvent majoritairement en hébergement familial contraint, sans garant ni historique locatif, parfois en situation d'urgence (ruptures familiales, expulsions, violences, maternité précoce). L'accès au logement autonome conditionne pourtant directement la capacité à s'investir dans un parcours professionnel stable.

Le budget représente une contrainte permanente. La mission sociale de la MLS — portée par son Pôle social et ses CESF — prend une importance croissante : ateliers de gestion budgétaire, aides alimentaires, tickets services, accompagnement à l'accès aux droits. En 2024, 72 jeunes ont été orientés vers des associations d'aide alimentaire et 164 ont bénéficié d'un kit hygiène dans le cadre de la lutte contre la précarité menstruelle. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Enjeu 6 — Une fragilisation croissante de la santé mentale

C'est sans doute l'enjeu le plus silencieux, mais aussi l'un des plus déterminants. **32 % des jeunes réunionnais sont atteints de dépression** selon les données de l'Institut Montaigne (2025), et près d'un jeune sur trois a eu des pensées suicidaires. Le suicide est la deuxième

cause de mortalité après les accidents de la route : on dénombre un suicide tous les trois jours à La Réunion, et trois tentatives par jour.

Les jeunes accompagnés par la MLS sont particulièrement exposés. La psychologue clinicienne de la MLS observe une multiplication des situations de décrochage social préoccupant, de difficultés à formuler un projet, d'utilisation excessive des réseaux sociaux comme substitut au lien social, et d'une souffrance liée au manque d'autonomie financière et affective. Ces fragilités ne sont pas des obstacles extérieurs à l'insertion : elles en sont souvent le cœur.

Paradoxalement, **les jeunes n'expriment pas spontanément un besoin d'aide en matière de santé** : dans l'enquête menée auprès des jeunes MLS, 57,6 % placent ce besoin au niveau 1 sur 10. Mais dès que les questions sont précisées — bien-être mental (75 %), sommeil (55 %), nutrition (34 %) — les signaux d'alerte apparaissent massivement. Cette absence de conscientisation du mal-être est elle-même un obstacle à la prise en charge.

L'addiction aux écrans et aux réseaux sociaux constitue un facteur aggravant identifié par l'ensemble des partenaires. Avec un usage moyen de 3 à 5 heures par jour, et une exposition à des contenus parfois dangereux, les impacts psychologiques, éducatifs et relationnels sont documentés et préoccupants. La MLS, avec son réseau de partenaires santé (ARS, CHU, IREN, associations de prévention), développe une réponse progressive alliant accompagnement individuel, ateliers collectifs de prévention et formation des professionnels aux premiers secours en santé mentale.

Une interdépendance des enjeux qui rappelle la nécessité de l'approche globale et territorial

Ces six enjeux ne sont pas indépendants. Ils s'alimentent mutuellement et se cumulent fréquemment chez les mêmes jeunes : un jeune mineur sorti précocement du système scolaire, vivant dans une commune des Hauts, issu d'une famille en situation de pauvreté, sans permis de conduire, présentant des signes de mal-être psychologique, constitue un profil que les conseillers MLS rencontrent chaque jour.

C'est la raison pour laquelle le programme d'action 2026 de la Mission Locale Sud ne peut être un simple catalogue de dispositifs. Il doit être **un ensemble cohérent et articulé**, mobilisant toutes les dimensions de l'accompagnement, en cohérence et en complémentarité avec l'action des partenaires du territoire — France Travail, Région Réunion, Département, ARS, Éducation nationale, CFA, collectivités locales, bailleurs sociaux, associations et entreprises.